



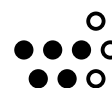
Stratégie de coopération territoriale transfrontalière

Zone Fonctionnelle Transfrontalière Luxembourg - Wallonie Nord



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



Wallonie - Bruxelles
International.be

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

Département de l'Aménagement du Territoire

4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
Adresse postale:
L-2946 Luxembourg
Luxembourg
Tél.: +352 247-86960

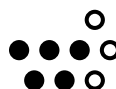


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

Wallonie-Bruxelles International

Place Saintelette, 2
1080 Bruxelles
Email : wbi@wbi.be
Téléphone: +32 2 421.82.1



Wallonie - Bruxelles
International.be

Mandataire (accompagnement du processus, rédaction et mise en page) :

Zeyen+Baumann sàrl

9, rue de Steinsel
L-7254 Bereldange
T +352 33 02 04
F +352 33 28 86
www.zeyenbaumann.lu



urbanisme
aménagement du territoire
environnement
génie civil
communication

Sous-traitant (rédaction) :

Lepur - Université de Liège

Sart-Tilman - Quartier Polytech 1
Allée de la Découverte 9 (B52/3)
B - 4000 Liège
Tél. +32(0)4 366 58 93
<https://www.lepur.uliege.be>



Centre de Recherche en Sciences de la Ville,
du Territoire et du Milieu rural

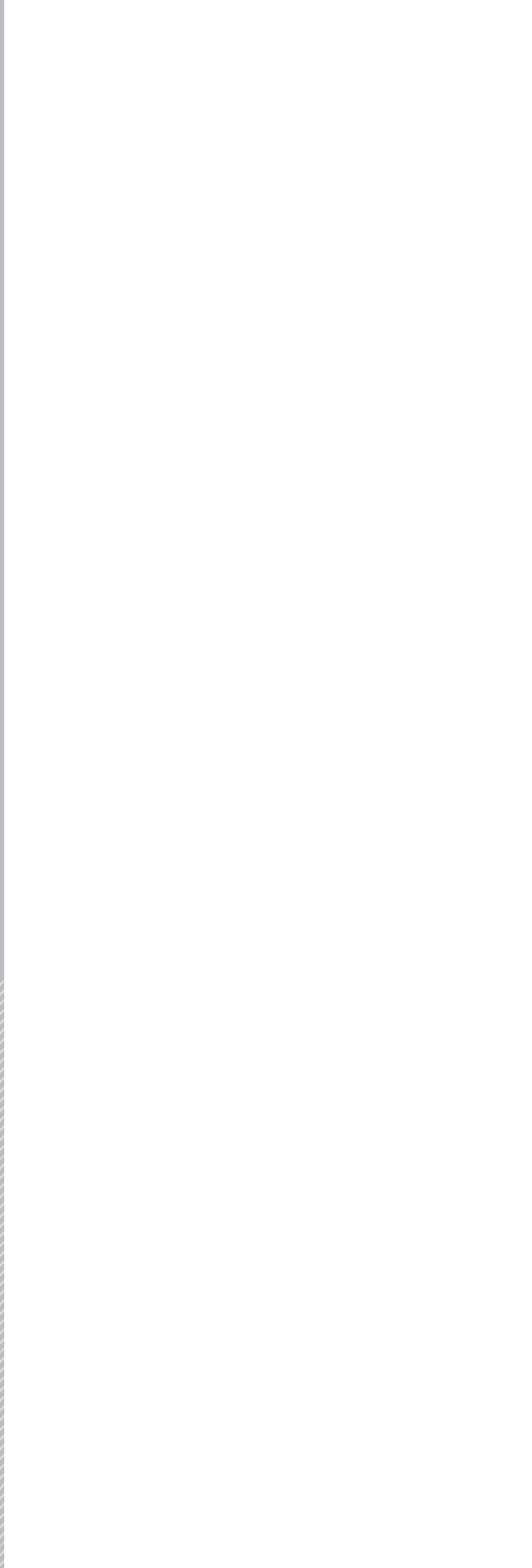
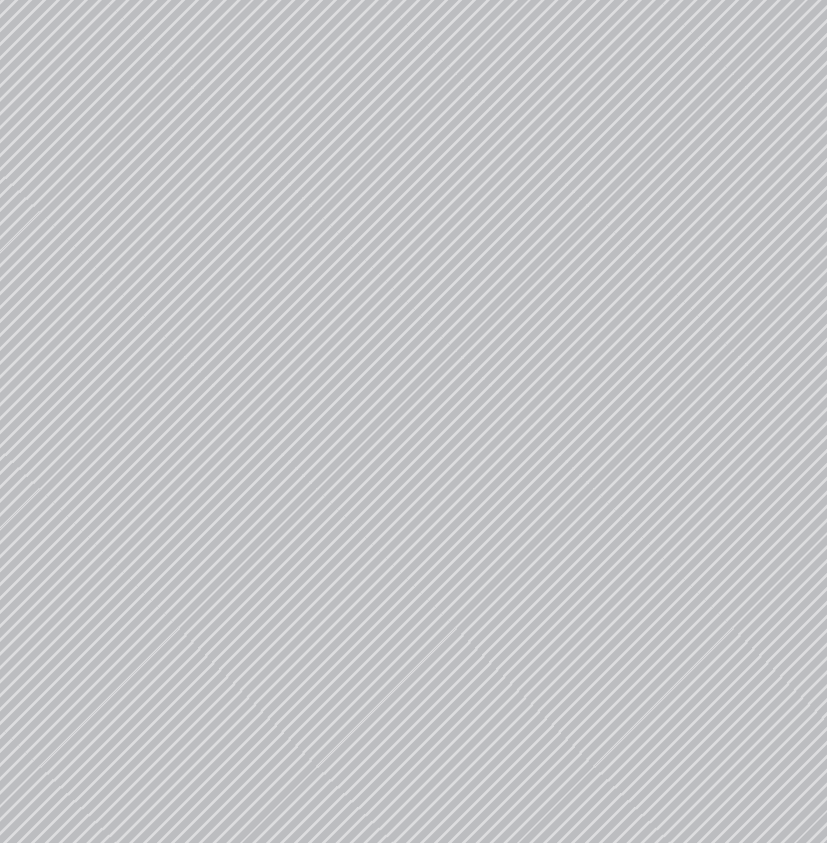
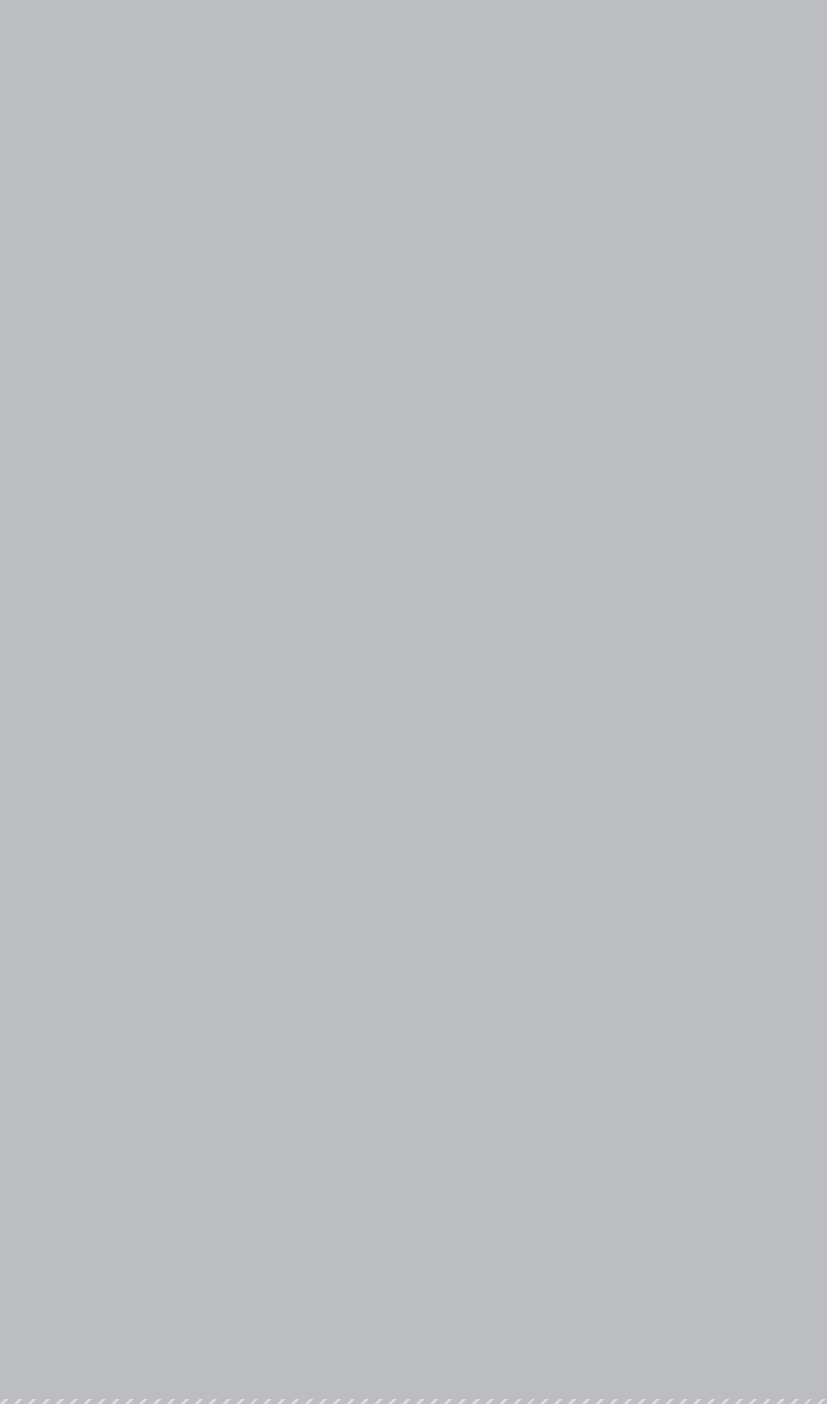


Version 18.12.2023

Sources des schémas et des cartes : Zeyen + Baumann, 2023 (sauf autre mention)

Sommaire

Préambule	03
Principes	07
Procédure	08
Processus d'élaboration	10
Diagnostic	15
● Développement urbain	16
● Services et équipements publics	18
● Mobilité	20
● Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité	24
● Economie régionale, locale et circulaire	28
● Tourisme	32
Stratégies	35
● Développement urbain	36
● Services et équipements publics	42
● Mobilité	48
● Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité	52
● Economie régionale, locale et circulaire	58
● Tourisme	62
Synthèse	68
Synergies avec la zone fonctionnelle trinationale Eifel-Ostbelgien-Eislek	76
Annexe	79



Préambule

Le Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT 2023) définit les stratégies visant à mettre en œuvre ses objectifs politiques, dont notamment la planification territoriale transfrontalière. Dans ce contexte, le PDAT préconise de définir des espaces d'action transfrontaliers. Sept zones fonctionnelles transfrontalières ont été définies aux frontières luxembourgeoises conformément aux objectifs politiques, à la stratégie et aux espaces d'action du PDAT, tout en tenant compte de l'approche institutionnelle découlant de la coopération transfrontalière structurée au sein de la Grande Région. Deux zones ont été définies à la frontière belgo-luxembourgeoise : une zone fonctionnelle transfrontalière Nord et une zone fonctionnelle transfrontalière Sud.

Afin d'opérationnaliser ces deux zones fonctionnelles à la frontière belgo-luxembourgeoise, le Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire luxembourgeois et Wallonie Bruxelles International (WBI) ont ainsi confié la mission d'élaboration de diagnostics territoriaux, de stratégies transfrontalières et de modèles de gouvernance pour les deux zones au bureau d'études Zeyen+Baumann et au Lepur, Centre de recherche sur la Ville, le Territoire et le Milieu rural de l'Université de Liège.

Le présent document présente la stratégie territoriale pour la zone fonctionnelle transfrontalière (ZFT) Nord qui, comme pour le diagnostic, est basée sur **six thématiques** que sont le développement urbain, les services et équipements publics, la mobilité, le changement climatique, le cycle de l'eau et la biodiversité, l'économie régionale, locale et circulaire et le tourisme.

La **stratégie** s'est construite sur base du diagnostic territorial et au travers de l'**atelier régional** pour la zone fonctionnelle transfrontalière Nord du 10 mai 2023 à Wiltz dont les objectifs consistaient à :

- » Faire collaborer les acteurs wallons et luxembourgeois sur les thématiques spécifiques à aborder en transfrontalier ;
- » Définir des priorités communes pour la coopération transfrontalière ;
- » Déterminer les objectifs prioritaires et spécifiques par thématique ;
- » Identifier des projets concrets qui seraient susceptibles de bénéficier d'un co-financement dans le cadre du programme Interreg Grande Région ;
- » Identifier les acteurs qui souhaitent être impliqués dans un projet.

Lors de cet atelier, les acteurs wallons et

luxembourgeois ont échangé sur les six thématiques afin de compléter et modifier les objectifs préalablement définis et d'émettre des idées de projet. Pour la zone fonctionnelle transfrontalière Sud, un autre atelier régional a eu lieu le 15 mai 2023 à Arlon.

Chaque thématique est abordée selon des **axes stratégiques/visions prospectives**, des axes opérationnels, des **champs d'action** et des **pistes d'action/idées de projet**. Ces dernières émanent de l'atelier régional organisé avec l'ensemble des acteurs concernés par ce territoire, tenant compte des différentes thématiques retenues.

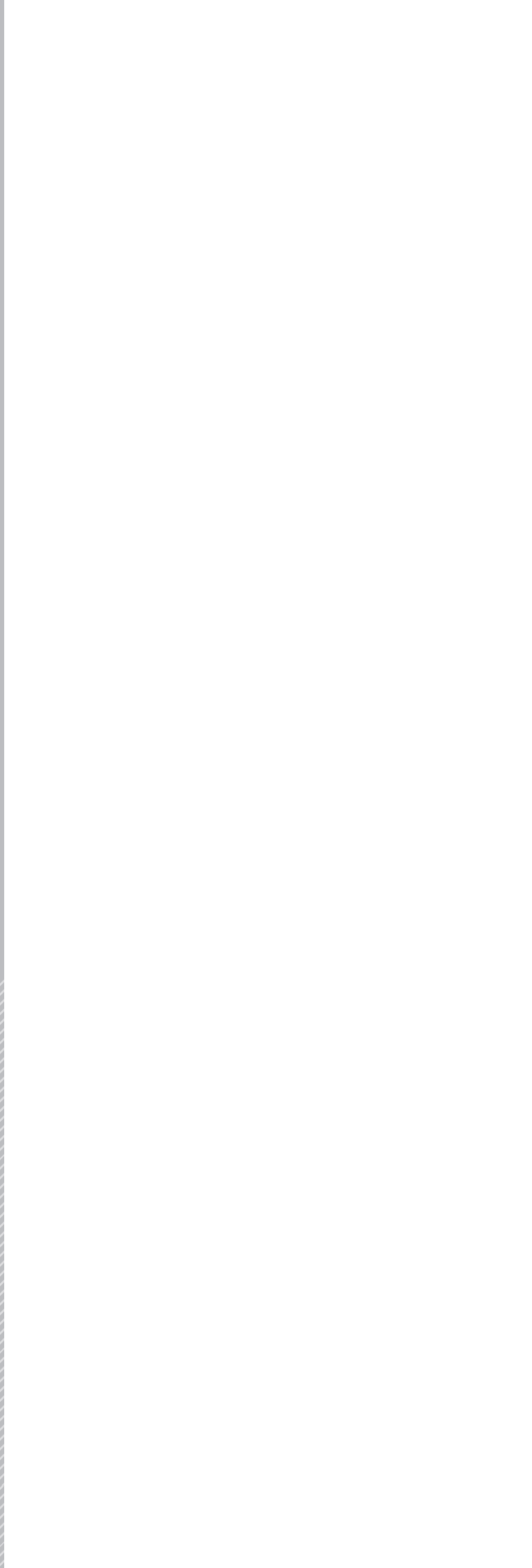
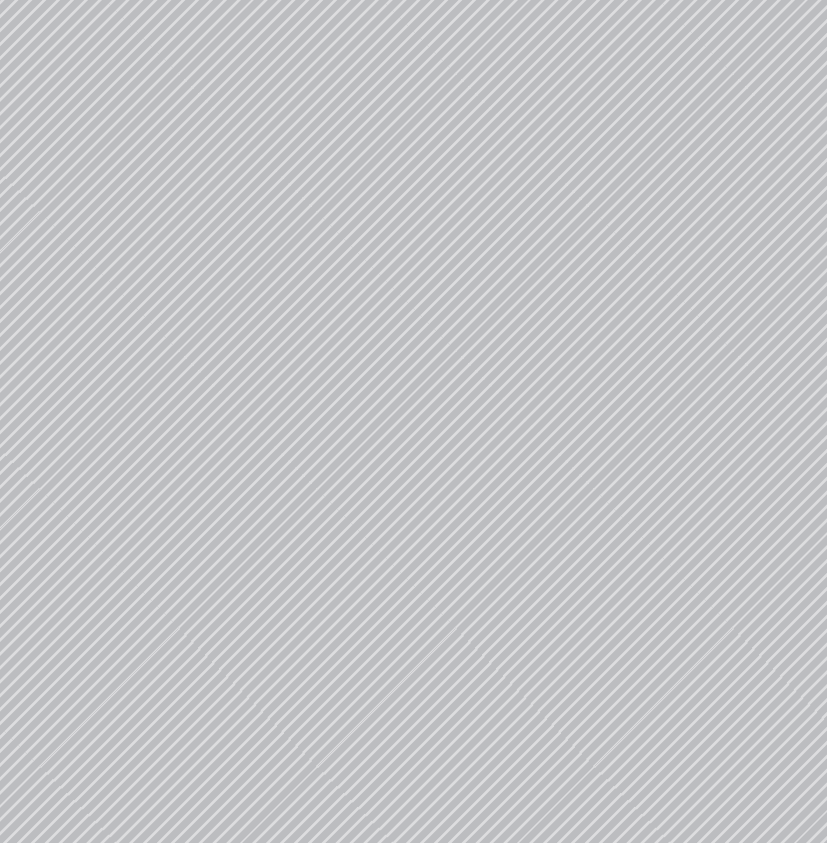
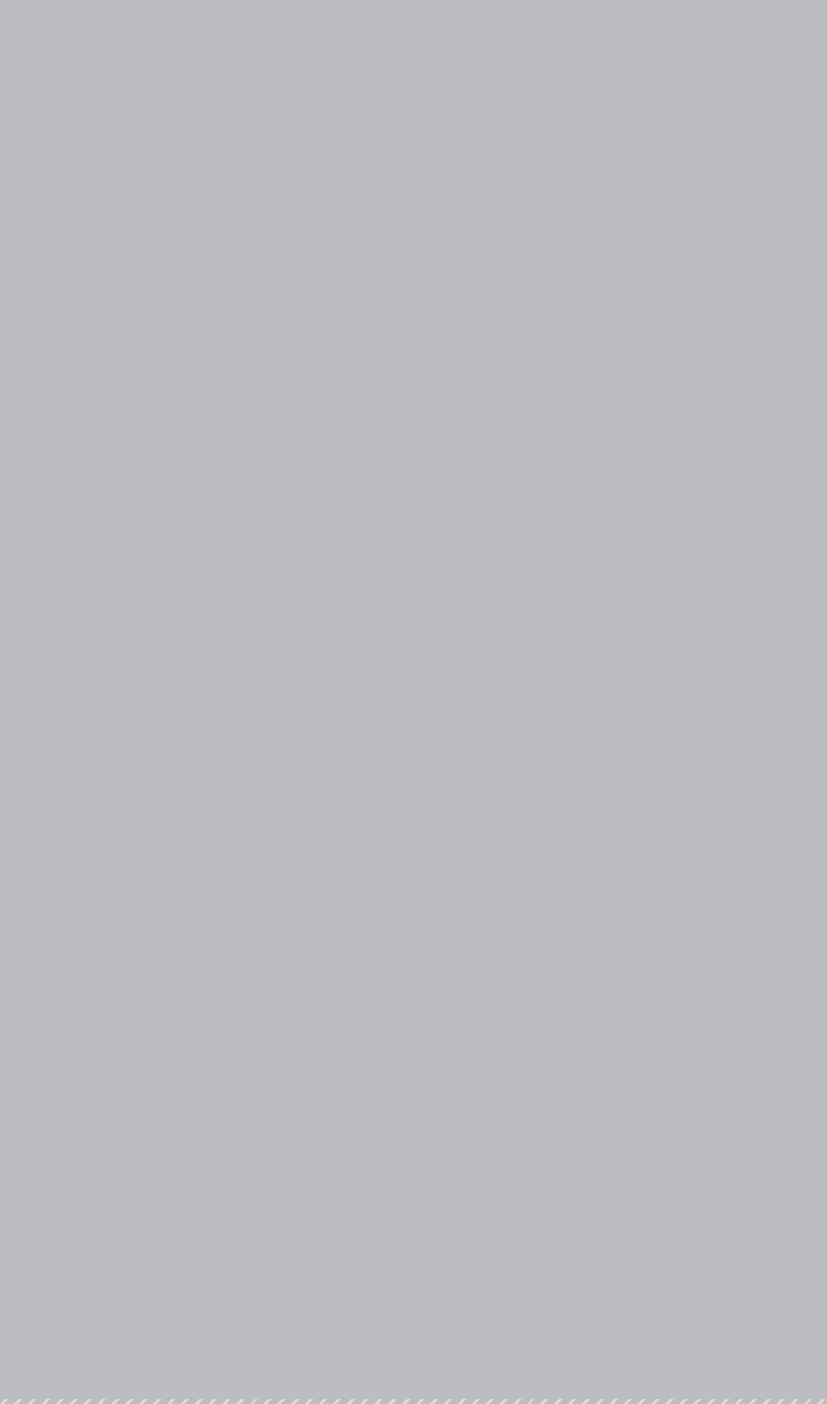
Bien que les deux zones fonctionnelles présentent des singularités, la zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord possède certaines similitudes avec la zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Sud. Les axes stratégiques, les axes opérationnels et certains champs d'action sont ainsi communs aux deux zones fonctionnelles transfrontalières. Il en ressort également que certains axes et certaines idées de projet couvrent plusieurs thématiques.

La stratégie transfrontalière intégrée a pour but d'initier des projets concrets et de court et moyen terme pour la période 2023-2029 via l'allocation FEDER de 5.100.000€ prévue pour la zone fonctionnelle Luxembourg-Wallonie Nord sur la programmation 2021-2027 du programme Interreg VI Grande Région.



Figure 1. Zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

Source : MLOGAT - DATER, 2023



Principes

Procédure

Dans le cadre de la période de programmation 2021-2027, le programme de coopération territoriale Interreg VI Grande Région permet de soutenir la mise en œuvre de stratégies de développement territorial intégrées pour des zones fonctionnelles transfrontalières, correspondant également à l'échelle de coopération au niveau des «territoires de proximité frontalière» retenue dans le schéma de développement territorial de la Grande Région (SDTGR) ainsi qu'aux espaces d'action transfrontaliers du PDAT. Ce soutien financier est accordé en vertu de l'objectif politique 5 : OP5 – une Grande Région plus proche de ses citoyens, promouvant un développement intégré et durable dans les zones locales transfrontalières et s'élève à environ 47 millions d'Euros issus du Fonds européen de développement régional (FEDER). Cette dotation financière est prévue pour la période 2021-2027. L'objectif est de mettre les acteurs locaux qui ont déjà constitué une coopération transfrontalière formelle ou informelle en capacité de réaliser leurs objectifs au niveau de la coopération transfrontalière au profit des citoyens du territoire. La mise en place de nouvelles coopérations est également possible.

Afin d'être éligible pour un soutien financier lié au programme Interreg, une coopération doit disposer d'une zone fonctionnelle transfrontalière clairement délimitée, d'une

stratégie intégrée pour cette zone fonctionnelle ainsi que d'un système de gouvernance local capable de mettre en œuvre cette stratégie. Pour les zones pour lesquelles ces conditions ne sont pas encore remplies, il est possible de préparer la coopération jusqu'à fin 2024 au plus tard, en commençant par un diagnostic territorial (analyse des besoins et des potentiels de développement de la zone fonctionnelle) en vue de l'élaboration d'une stratégie, tout en assurant la participation des acteurs locaux pertinents.

En coopération avec la Wallonie, le Grand-Duché de Luxembourg participe à deux des neuf zones fonctionnelles incluses dans le programme de coopération Interreg VI Grande Région approuvé par la Commission européenne en octobre 2022. Ces zones transfrontalières ont été définies conformément aux objectifs politiques, à la stratégie et aux espaces d'action du PDAT, tout en tenant compte de l'approche institutionnelle découlant de la coopération transfrontalière structurée au sein de la Grande Région.

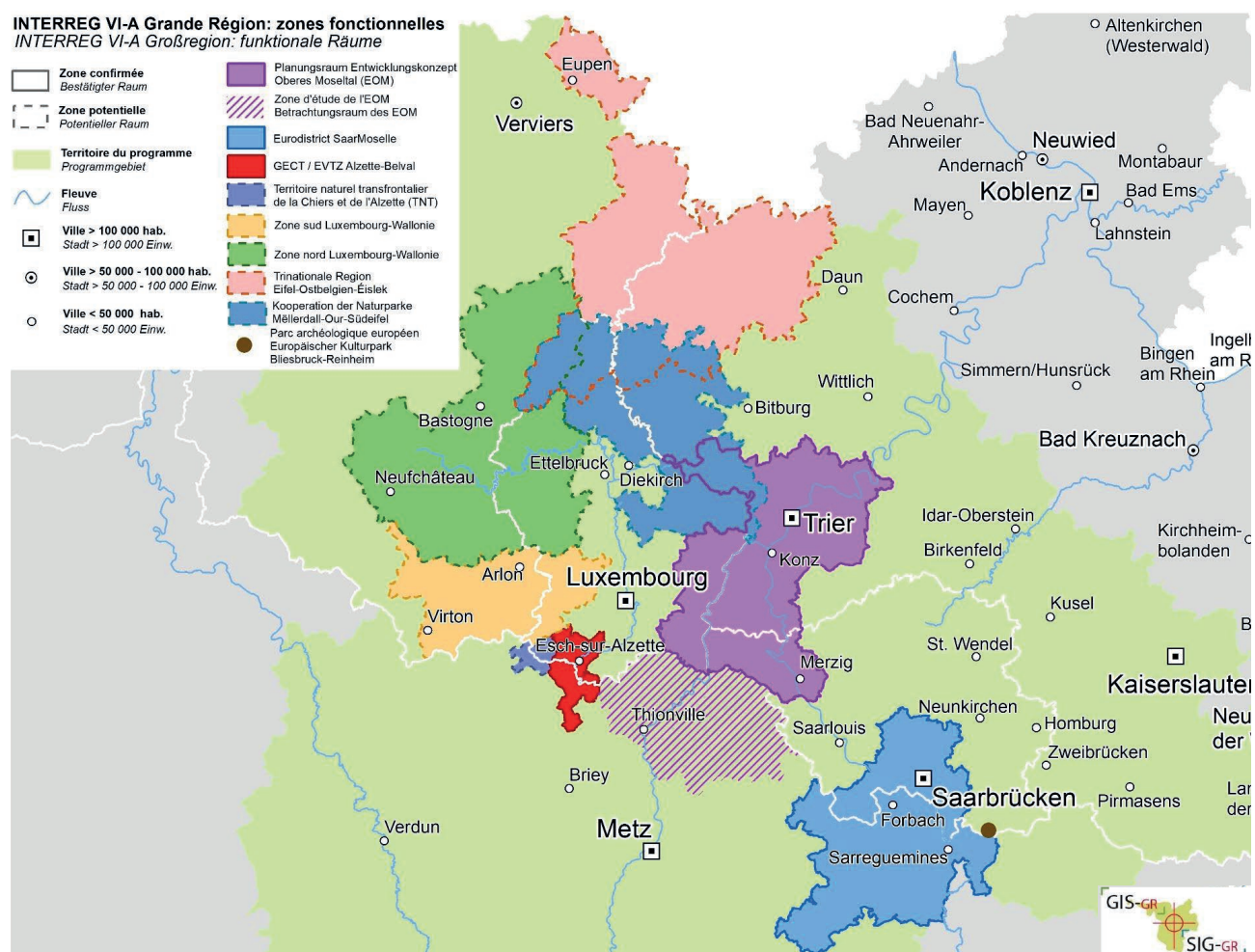


Figure 2. Zones fonctionnelles de la Grande Région

Source : MLOGAT - DATER, 2023

Processus d'élaboration

Réalisation d'un diagnostic territorial

- » Analyse de données existantes
- » Cartographie des acteurs
- » Analyse SWOT

12 entretiens

Élaboration de stratégies transfrontalières

- » Défis de deux territoires fonctionnels et champs d'action de la coopération transfrontalière
- » Synergies et complémentarités avec les zones fonctionnelles voisines
- » Accent sur les actions de court et moyen terme (période 2023-2029)

2 ateliers régionaux

Proposition de modèles de gouvernance transfrontalières

- » Présentation de différents modèles de gouvernance durable potentiels et évaluation de leurs avantages et désavantages de mise en oeuvre

Atelier de travail sur la mise en oeuvre de la gouvernance

Entretiens

Les entretiens ont eu lieu en ligne avec des acteurs belges et luxembourgeois préalablement conviés. Les acteurs couvraient les deux zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie ainsi que les six thématiques de l'étude. Les participants sont issus de structures communales, supracommunales, provinciale, régionale et nationale et ont été conviés afin de compléter et affiner le diagnostic territorial.

Les institutions/structures suivantes ont été rencontrées :

- » Commune de Bastogne (M. Minet)
- » Commune de Wiltz (F. Arndt, B. Wetzel)
- » Cabinet de la députée provinciale (C. Bonnet)
- » SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (P. Fouchs, V. Desquesnes)
- » Fondation rurale de Wallonie (B. Echterbille, G. Ropars)
- » Cercle Européen Pierre Werner (F. Bolle)
- » Office régional du tourisme Eislek (L. Schüssler)
- » Parc naturel de la Haute-Sûre (C. Lutgen)
- » Parc naturel de l'Our (C. Kayser)
- » Ministère de l'Économie - Direction générale du tourisme (L. Soares)
- » Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (J. Matthieu)
- » Ministère de la Mobilité et des travaux publics

(Y. Steil, T. Juttel)

- » GAL LEADER Luxembourg-West (S. Mathieu)
- » GAL LEADER Eislek (J. Gangler, M. Thommes)
- » GAL LEADER Attert (C. Lanners)
- » Idelux (A. Petit, E. Paquet)

Les objectifs des entretiens étaient de :

- » Etablir un premier contact avec les acteurs du territoire
- » Echanger avec les acteurs des deux côtés de la frontière
- » Avoir un premier aperçu des problématiques, défis et potentiels du territoire selon la ou les thématique(s) qui concerne(nt) l'acteur
- » Cerner les coopérations supra-communales et/ou transfrontalières qui existent
- » Cerner les acteurs potentiels pour la mise en place de projets

Les entretiens ont consisté en la présentation du contexte et de la démarche de l'étude ainsi qu'en une série de premiers questionnements à l'attention des participants. Ils ont permis d'avoir une connaissance plus fine du territoire et de ses acteurs.

- » Quels sont les **problématiques**, les **défis** et **potentiels** de ce territoire selon la ou les thématique(s) qui vous concerne(nt) ?
- » Quelles sont les **coopérations** supra-communales et/ou transfrontalières qui fonctionnent ou ne fonctionnent pas actuellement ?
- » Existe-t-il des **projets** dans cette direction ?
- » Avez-vous des **idées de projet** ?
- » Auriez-vous des **acteurs** à conseiller pour la mise en place de projet ?
- » Quels seraient vos **rôles** dans ces projets ?
- » Thèmes : *développement urbain, services et équipements publics, mobilité, changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité, économie régionale, locale et circulaire, tourisme*



Figure 4. Extrait de la présentation des entretiens

Atelier régional

L'atelier régional pour la zone fonctionnelle Nord a eu lieu le 10 mai 2023 à Wiltz. Lors de cet atelier, des acteurs belges et luxembourgeois couvrant l'ensemble du territoire ont été conviés à échanger sur les six thématiques.

Des personnes issues des structures/institutions suivantes ont participé à l'atelier :

- » Commune de Ell (LU)
- » Commune de Gouvy (BE)
- » Commune de Libramont-Chevigny (BE)
- » Commune de Houffalize (BE)
- » Commune de Wiltz (LU)
- » Commune de Wincrange (LU)
- » Ministère de l'Économie - Direction Générale du Tourisme (LU)
- » Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (LU)
- » SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (BE)
- » Province de Luxembourg (BE)
- » Cercle Européen Pierre Werner
- » GEIE Destination Ardenne
- » Filière bois Wallonie (BE)
- » Parc naturel des deux Ourthes (BE)
- » Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (BE)
- » Parc naturel de la Haute-Sûre (LU)
- » LEADER Éislek (LU)

- » Syndikat Intercommunal du Canton de Redange (LU)
- » Maison du tourisme Haute Ardenne (BE)
- » VIVALIA (BE)
- » Haute Ecole Robert Schuman (BE)
- » IDELUX Développement (BE)

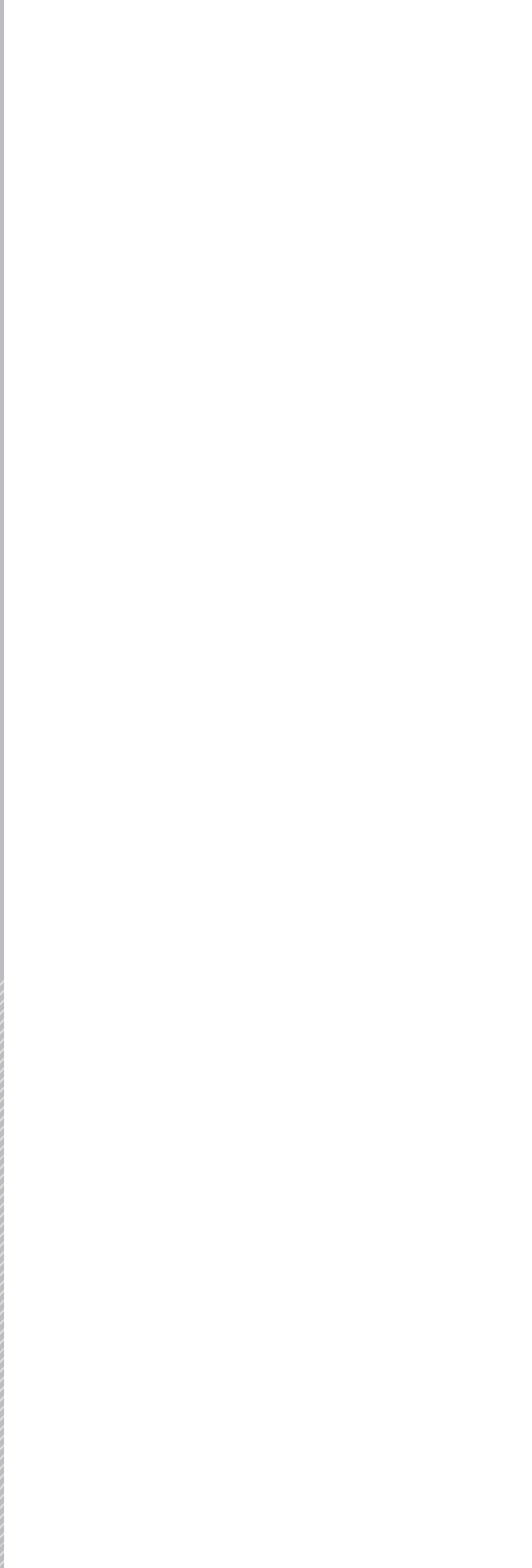
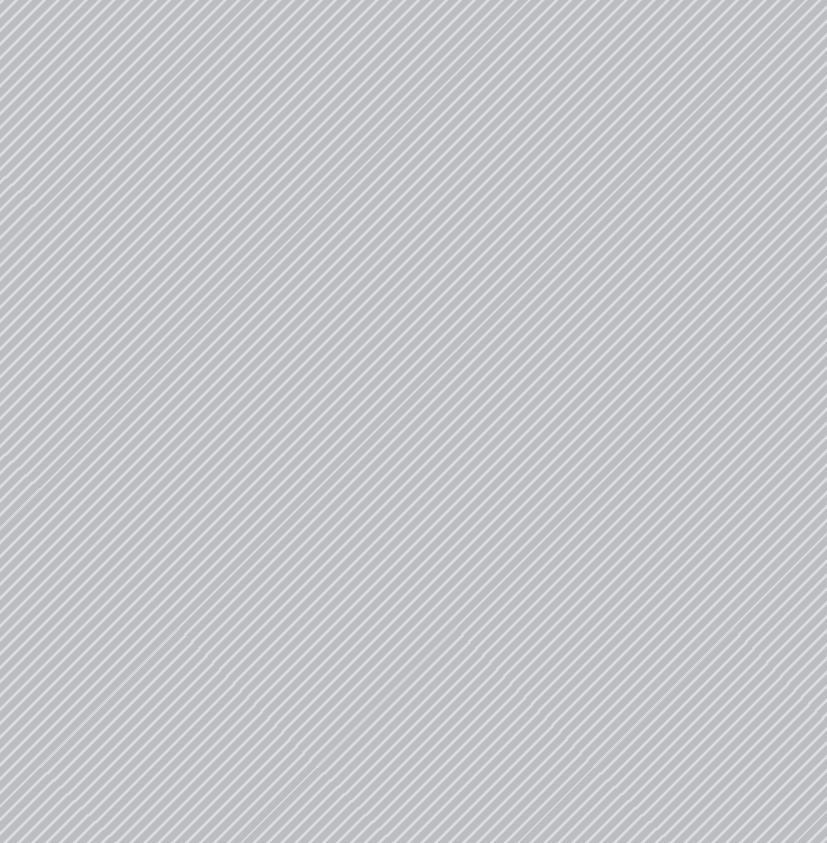
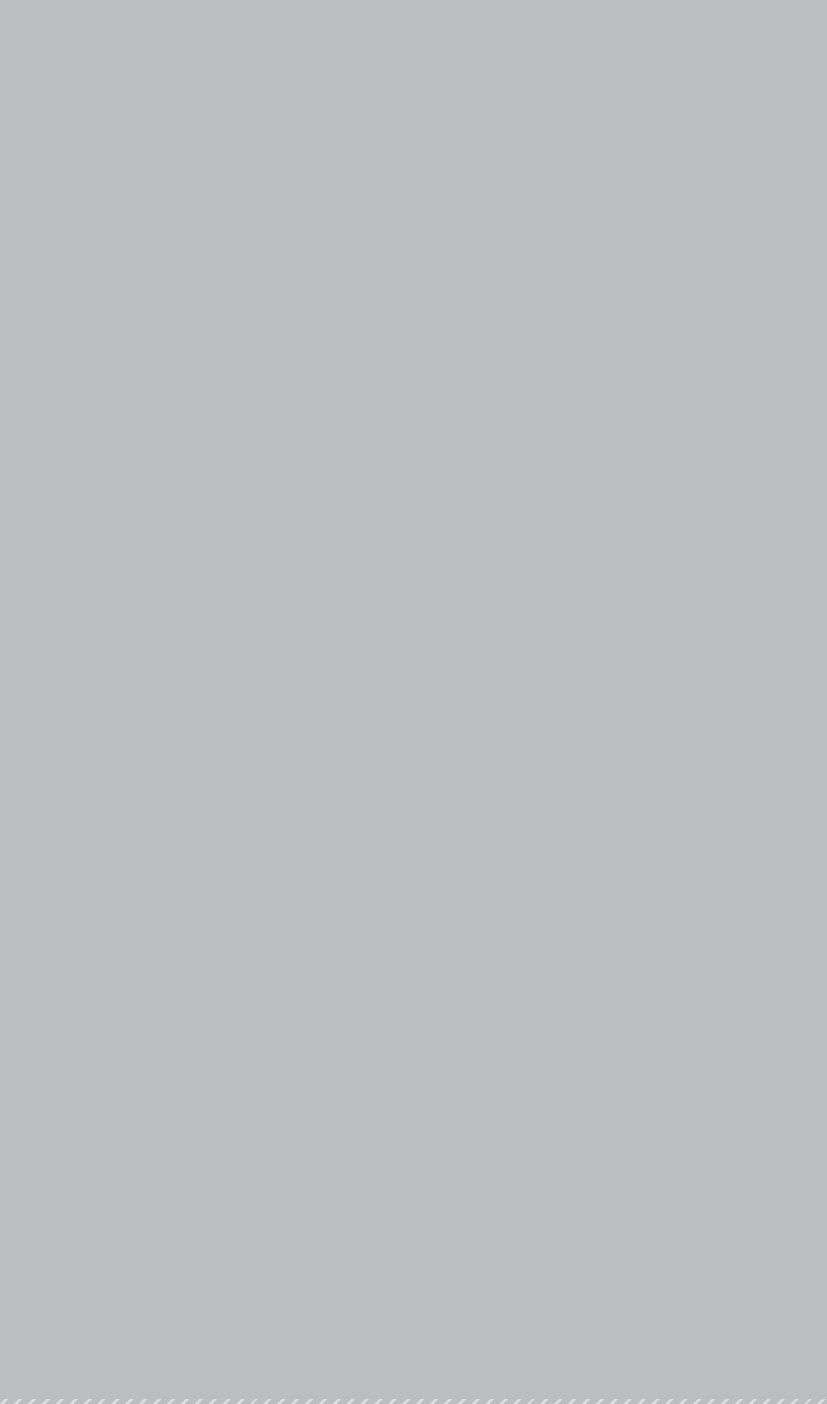
Les objectifs de l'atelier étaient de :

- » Faire collaborer les acteurs wallons et luxembourgeois sur les thématiques spécifiques à aborder en transfrontalier.
- » Définir des priorités communes pour la coopération transfrontalière.
- » Déterminer les objectifs prioritaires et spécifiques par thématique.
- » Identifier des projets concrets qui seraient susceptibles de bénéficier d'un co-financement dans le cadre du programme Interreg Grande Région.
- » Identifier les acteurs qui souhaitent être impliqués dans un projet.

L'atelier a consisté en la présentation du diagnostic, en la proposition d'objectifs stratégiques et à la mise à disposition des participants d'un modèle de fiches pour des idées de projet. L'atelier a permis d'affiner les objectifs stratégiques et de formuler des idées de projet.



Figure 5. Introduction lors de l'atelier régional Nord à Wiltz



Diagnostic

Le **diagnostic territorial** s'est construit autour d'analyses de documents luxembourgeois, belges tels que le PDAT, le plan national de mobilité 2035, le projet SDT wallon, la stratégie Régionale de Mobilité Wallonie, les stratégies de développement des parcs naturels et GAL et des entretiens qui ont été réalisés avec des acteurs-clés du territoire. Le diagnostic ne se veut pas exhaustif mais tente de mettre en avant les éléments spécifiques et principaux de la zone fonctionnelle transfrontalière Nord. Chaque thématique est abordée en dressant les **constats** issus des documents analysés et des entretiens avec les acteurs-clés.

Le diagnostic de la ZFT Nord est disponible dans sa version complète [ici](#).



Développement urbain

Le développement urbain dans la zone fonctionnelle transfrontalière Nord est marqué par les centres de développement de Bastogne et Libramont côté wallon et par les centres de développement et d'attraction de Wiltz et Redange côté luxembourgeois. Le territoire est parcouru par l'autoroute E411 vers Bruxelles en passant à proximité du pôle urbain de Libramont ainsi que par l'autoroute E25 entre la Ville de Luxembourg et Liège en passant à proximité du pôle

urbain de Bastogne. A cela peut être ajouté un troisième axe important, la N4 côté belge, desservant Bastogne. Les zones urbaines sont éparées et peu denses sur ce territoire à l'exception des centres de développement wallons et luxembourgeois. Un réseau de routes nationales connecte les villes et principaux villages. Quelques friches sont présentes notamment à Bastogne, Libramont, Neufchâteau, Martelange et Wiltz.

Constats

Forte croissance démographique

- » Très forte croissance démographique (en chiffres relatifs) et particulièrement pour le versant grand-ducal.

Espace charnière entre plusieurs territoires

- » Espace charnière entre l'Ostbelgien, le Grand Est et proximité de l'Allemagne.

Faible urbanisation

- » Région avec une faible urbanisation mais dynamique de construction de nouveaux logements.
- » Offre foncière juridiquement urbanisable suffisante pour répondre à la croissance démographique mais pas toujours idéalement située au regard des objectifs de développement durable.

Pression immobilière

- » Important dynamisme immobilier dénaturant cependant les morphologies et les architectures traditionnelles.
- » Pression sur l'accès au logement, l'offre ne suit pas la demande, notamment à proximité des pôles d'emplois luxembourgeois
- » Pression sur les prix de l'immobilier. Déplacement de populations qui s'installent de plus en plus loin de la frontière côté wallon à cause de la hausse des prix de l'immobilier. Cette difficulté de pouvoir continuer à se loger est d'autant plus forte pour les non-frontaliers

dans les communes frontalières wallonnes. Phénomène de gentrification sur l'entièreté des ZFT et au Grand-Duché de Luxembourg.

- » Forte augmentation du nombre de demandes de permis d'urbanisme et nombre de transactions immobilières en augmentation.
- » Mise en place de logements abordables des deux côtés de la frontière.

Etalement urbain

- » Etalement urbain et passage progressif d'une région rurale à une région péri-urbaine, à commencer par la partie luxembourgeoise et la région frontalière wallonne.
- » Urbanisation incontrôlée hors des centres urbains.
- » Eloignement de plus en plus croissant entre le lieu d'emploi et le lieu de résidence.
- » L'habitat léger (tinyhouses, yourtes etc) comme solution alternative est un enjeu de gestion publique.

Volonté de réduction de l'artificialisation des sols

- » Politique de réduction de l'artificialisation des sols des deux côtés de la frontière.
- » Volonté commune de densifier les noyaux bâtis existants.
- » Augmentation de la densité et construction croissante de maisons plurifamiliales.

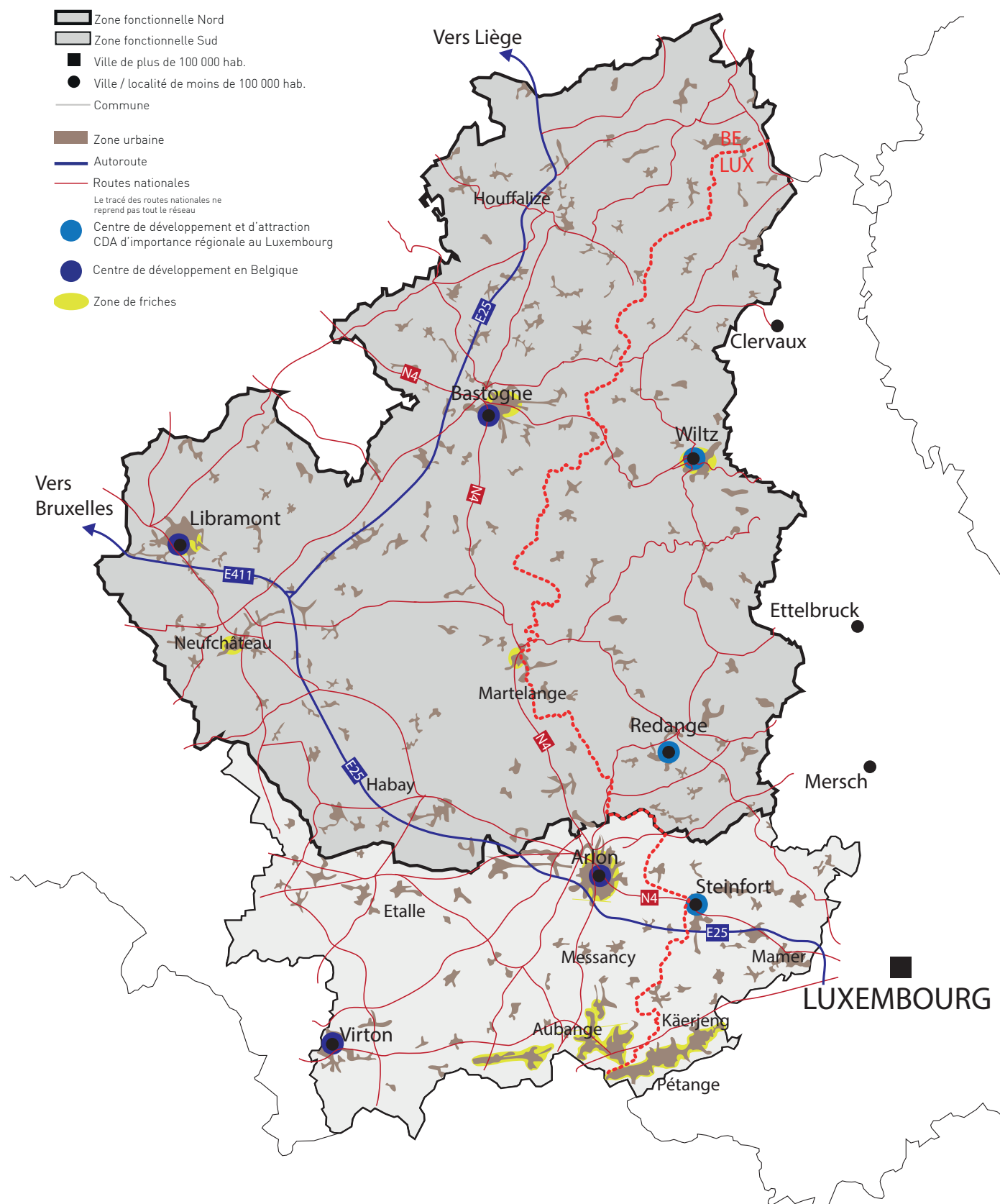


Figure 6. Centres de développement et d'attraction, zones de friche et principaux axes routiers

Services et équipements publics

Les services et équipements publics dans la zone fonctionnelle transfrontalière Nord sont concentrés dans les principaux centres de développement ainsi qu'à Neufchâteau et Habay. En termes d'enseignement, l'offre en lycées et hautes écoles est développée des deux côtés de la frontière avec une certaine centralité pour Bastogne et Wiltz. Bastogne est marquée par la présence d'étudiants en provenance du Grand-Duché. L'offre hospitalière actuellement répartie

sur le territoire côté wallon sera amenée à être réorganisée avec la création d'un hôpital central à Houdemont, au sud de la zone et avec la transformation des hôpitaux de Bastogne et Libramont en polycliniques. Les équipements culturels sont peu développés sur le territoire.

Constats

Forte croissance démographique

- » La forte croissance démographique nécessite de nouveaux services et équipements.

Communes de faible taille

- » La faible taille de nombreuses communes dans la ZFT.
- » Centralisation des équipements sportifs, culturels et d'enseignement dans les pôles
- » Les équipements principaux se concentrent à Bastogne, Libramont-Chevigny, Wiltz et Redange.
- » Déclin des effectifs et réorganisation territoriale des équipements hospitaliers
- » L'hôpital de Libramont est délaissé au profit de l'hôpital de Charleville Mézière (FR) par les habitants de Vresse-sur-Semois.
- » L'hôpital de Wiltz collabore avec le Centre Hospitalier Du Nord d'Ettelbruck.
- » Projet de Centre Hospitalier Régional-Centre-Sud à Houdemont (Habay) avec volonté de centralisation des services à distance de la frontière. Les hôpitaux de Libramont et Bastogne se verront transformer en polycliniques avec une réduction de l'offre en soin.

Flux transfrontaliers d'étudiants

- » Un peu moins de 15% des flux d'élèves (données 2021-2022) résidant au Grand-Duché de Luxembourg scolarisés dans les établissements subventionnés par la Fédéra-

tion Wallonie-Bruxelles se concentrent vers Bastogne.

Déclin des effectifs côté wallon au vu de l'attractivité salariale luxembourgeoise

- » Déclin des effectifs dans les soins de santé côté wallon face à l'attractivité salariale luxembourgeoise.
- » Défi linguistique et apprentissage de l'allemand et du luxembourgeois en province de Luxembourg. Difficulté de trouver des enseignants en langues vu la forte attractivité de l'autre côté de la frontière.
- » L'offre transfrontalière est sous-exploitée notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Absence de coopération transfrontalière

- » Les équipements sportifs, culturels, hospitaliers, de soins et d'enseignement ne sont pas gérés en transfrontalier. Cependant un accord-cadre de coopération sanitaire initié par le projet Interreg COSAN avec le soutien du groupe de travail « Santé » 4 du Comité économique et Social de la Grande Région existe entre le GDL et la Belgique.
- » Entraide rendue difficile au niveau du soutien entre les citoyens par manque de structure ou de cadre légal.

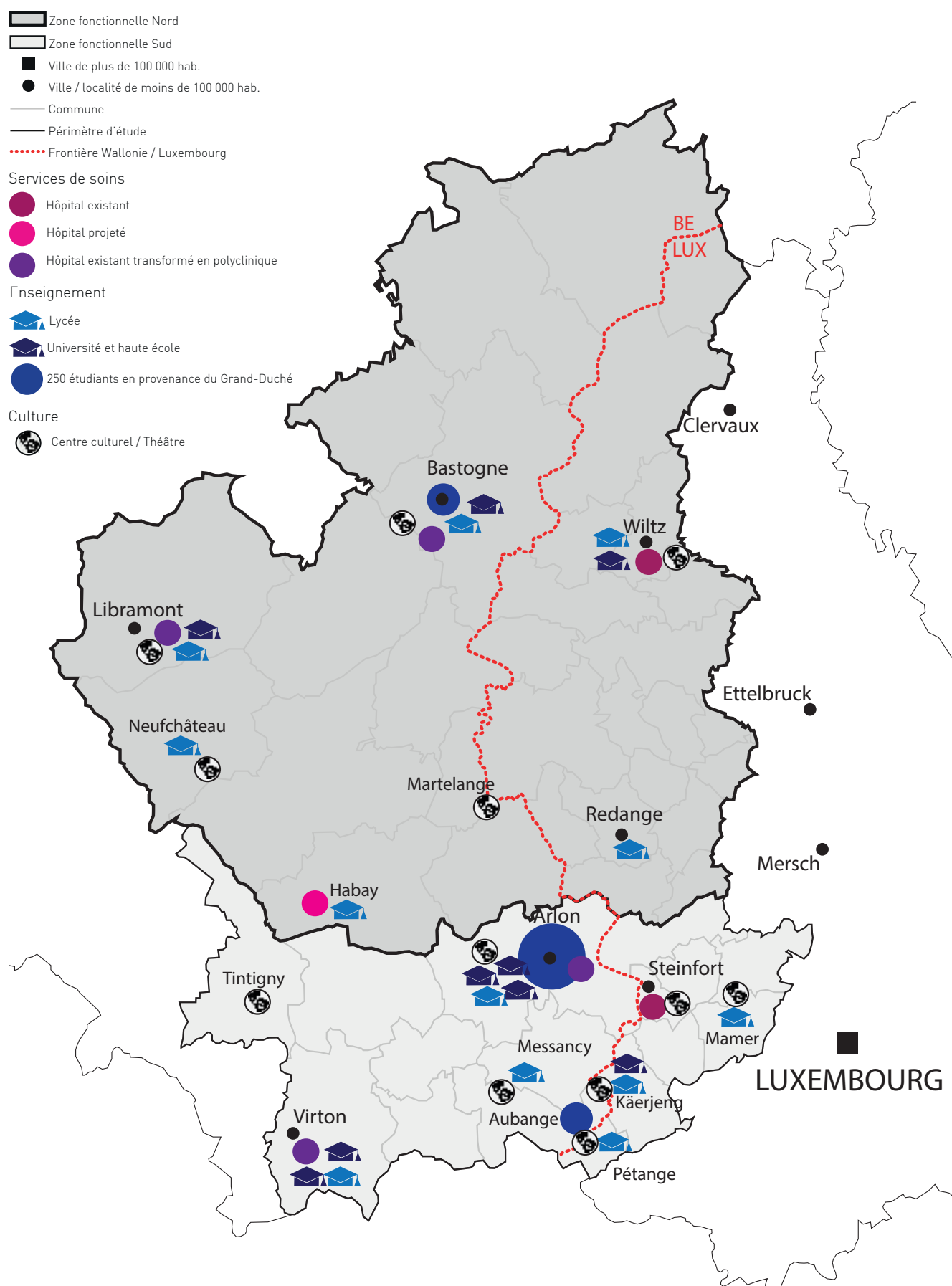


Figure 7. Equipements d'enseignement, culturels et hospitaliers

Mobilité

La zone fonctionnelle transfrontalière Nord est marquée par un réseau de transport en commun peu développé et peu réparti sur le territoire. Le réseau est principalement développé avec des connexions ferroviaires vers Bruxelles et Liège et un réseau de lignes de bus transfrontalières qui desservent Bastogne, Wiltz et Redange. Le covoiturage est également peu développé. Le réseau de pistes cyclables est caractérisé par des pistes internationales vers le nord et l'ouest qui ne sont

pas interconnectées et par des pistes nationales et régionales localisées principalement le long de la frontière et qui connectent les différents pôles urbains (Bastogne, Wiltz, Redange, Troisvierges). Le reste du territoire est dépourvu d'infrastructures cyclables.

Constats

Difficulté de mise en place d'un réseau de transport en commun dans le contexte rural

- » Territoire hautement dépendant de la mobilité individuelle (voiture).
- » Le contexte rural limite les possibilités par rapport à la mobilité du quotidien.
- » Les connexions transfrontalières en transport en commun sont faibles avec deux lignes de bus Ettelbruck-Bastogne passant par Wiltz et Marnach-Bastogne passant par Clervaux et Wincrange et une seule ligne ferroviaire Luxembourg-Troisvierges-Gouvy.
- » Absence de connexion ferroviaire à Bastogne (la ligne ferroviaire Bastogne-Wiltz a été transformée en RAVel) qui engendre des problèmes de mobilité. Compensation partielle avec des lignes de bus.
- » Certains équipements ne sont pas bien connectés en transport en commun et nécessitent le recours à la mobilité individuelle tout en n'offrant pas suffisamment d'emplacements à proximité de l'équipement (ex. Musée de l'Ardoise à Martelange).
- » Le coût de la desserte en bus par passager d'une zone rurale du nord est plus important que pour un passager du sud au GDL au vu de l'offre proposée par le RGTR.
- » Difficulté de trouver des solutions de mobilité adéquates en transports en commun dans l'espace rural. Importance du rabattement vers le rail et vers les points modaux.
- » Une desserte en bus au nord du Luxembourg coûte plus cher par passager qu'au sud.

- » Les flux qui vont vers Luxembourg-Ville sont plus focussés sur le train.

Recours au véhicule individuel malgré l'augmentation de l'offre en transports en commun

- » Même si l'offre en transports en commun s'intensifie notamment avec les lignes de bus transfrontalières, elle ne permet pas encore une qualité de service (lignes, fréquence, desserte, durée etc) qui inciterait à réduire ou délaisser son véhicule individuel.
- » Absence (ou faible) adéquation entre urbanisme et transport.

Faible offre de solutions alternatives autres que les transports en commun

- » L'offre en station de car sharing et en covoiturage est faible.
- » Absence de continuité du réseau de pistes cyclables.

Détérioration de la qualité de vie

- » Flux des frontaliers et qualité de vie détériorée dans les villages traversés.
- » La mobilité active n'est pas évidente pour les citoyens dans la région.

Saturation des axes et diffusion vers le nord

- » Les problèmes de trafic et de TC ne sont pas les mêmes au nord qu'au sud mais les



problèmes du sud commencent à se propager vers le nord. Les axes de pénétration sont saturés aux heures de pointe, également dans le nord (ex. Bastogne-Wiltz).

Flux transfrontaliers

- » Flux d'étudiants transfrontaliers vers les écoles de Bastogne.
- » Divergence de l'état d'avancement des infrastructures
- » Divergence au niveau de l'état d'avancement des installations d'un côté et de l'autre notamment en ce qui concerne la mobilité active (bien développée dans le Parc naturel de l'Our mais pas dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier).

Nouveaux outils permettant une meilleure connaissance des flux

- » Les compteurs sont une bonne source de données pour les flux. Plusieurs moyens sont mis en place dont le modèle MMUST suprarégional FR-BE-LU qui rassemblera les données des enquêtes dans les 3 pays. Les données de téléphonie mobile sont très détaillées au Luxembourg mais il n'existe pas encore de données des opérateurs étrangers. Seule information actuelle : la provenance (pays). Les données TomTom (vitesse, origine, destination) sont disponibles pour la Grande Région.

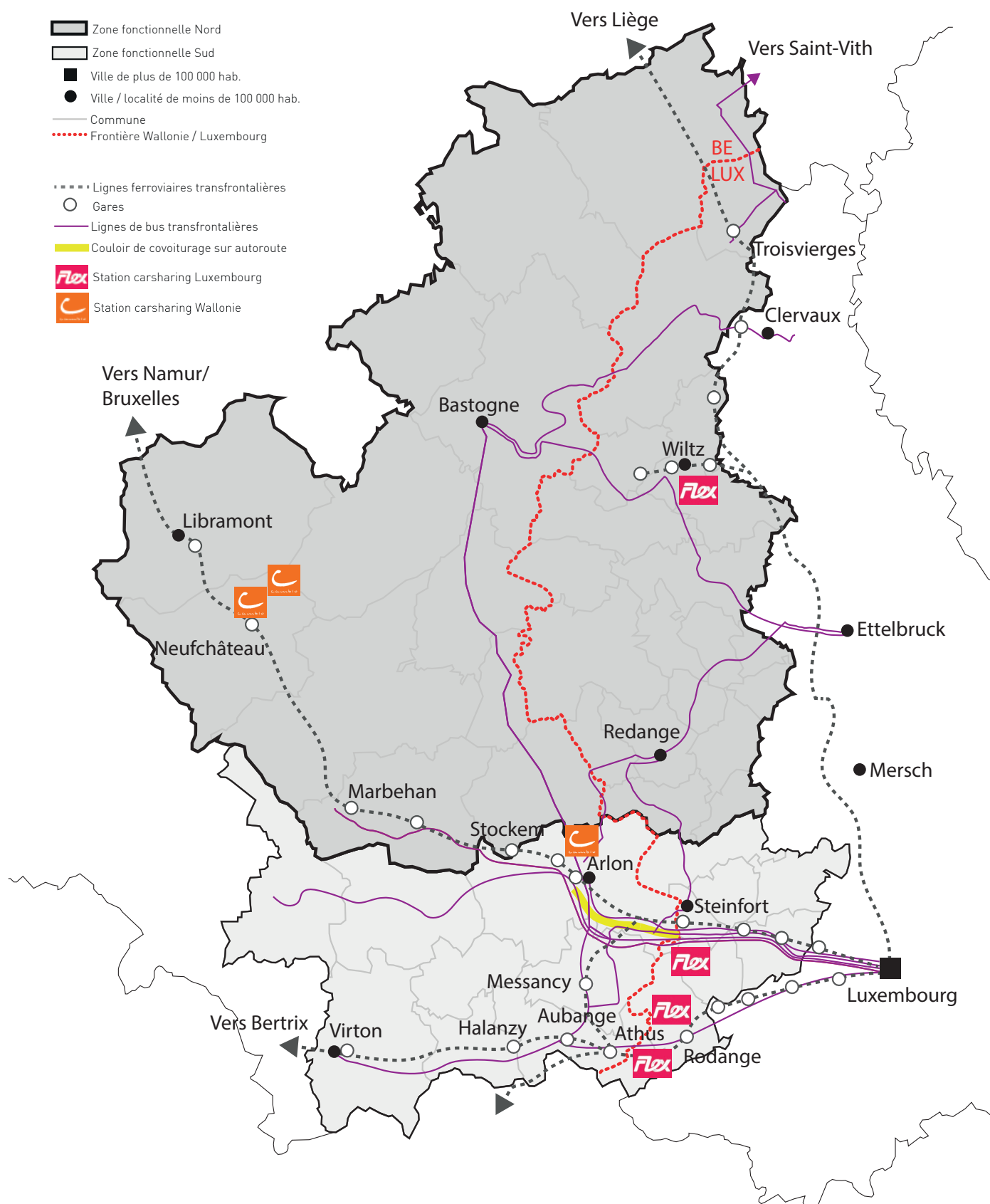


Figure 8. Transports en commun, covoiturage et carsharing

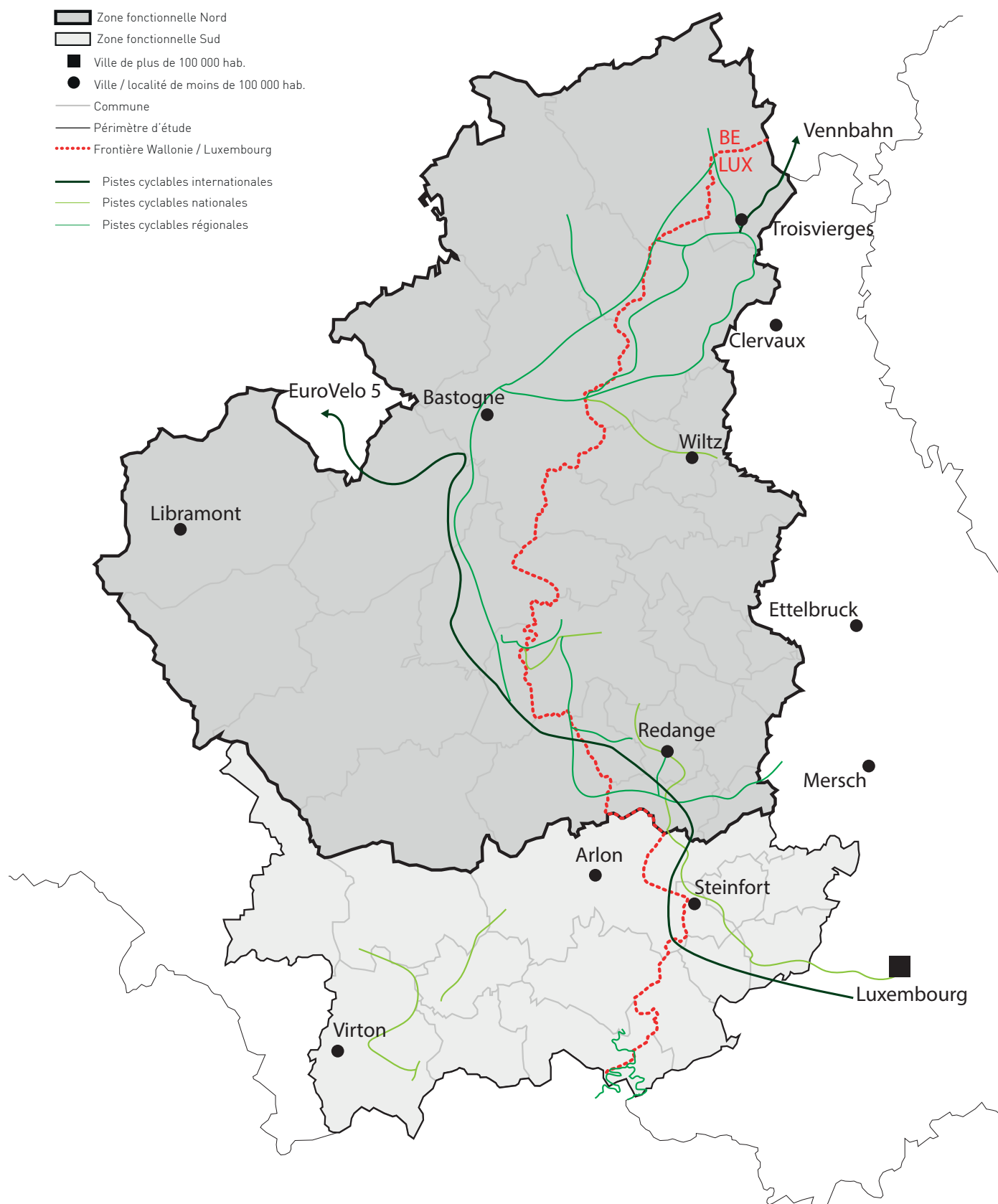


Figure 9. Pistes cyclables

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Le territoire de la zone fonctionnelle transfrontalière Nord est marqué par une alternance de massifs forestiers et de plaines agricoles. Le territoire est caractérisé par la présence d'un important réseau hydraulique transfrontalier avec le lac de la Haute-Sûre, l'Ourthe, la Wiltz, la Sûre et l'Attert ainsi que les barrages de l'Ourthe et d'Esch-sur-Sûre. Une zone Ramsar est également

présente sur une grande partie du territoire transfrontalier. De nombreux sites naturels protégés de type Natura 2000 sont présents le long de la frontière et au-delà.

Constats

Continuités transfrontalières

- » Des continuités transfrontalières de sites Natura 2000 suivent les vallées mitoyennes entre États/Régions (Our, Sûre...) et certaines vallées de cours d'eau traversent les frontières (Wiltz, Attert...).
- » La route nationale 4 coupe le territoire le long de la frontière et restreint les continuités.
- » Continuité transfrontalière pour les rivières de l'Attert et de la Sûre via les parcs naturels et les contrats de rivière.
- » Périmètre RAMSAR (protection zones humides) à cheval sur la frontière.
- » Zones Natura 2000 transfrontalières
- » Plusieurs bassins fluviaux transfrontaliers dont les bassins versants de Woltz, Steinbach / Trëtterbaach, de la Haute Vallée de la Wiltz, de l'Oewersauer et de l'Attert
- » Bonne interconnexion avec les grands massifs forestiers transfrontaliers dans la partie centrale de la région

Territoire peu artificialisé mais avec une forte croissance de l'imperméabilisation des sols

- » L'évolution de l'imperméabilisation des sols est importante (entre 3,8 et 6,8% entre 2009 et 2015) surtout dans les communes du nord dont Troisvierges, Wincrange, Winseler, Wiltz, Boulaide etc.

Dégâts perceptibles du réchauffement climatique

- » Les forêts sont en mauvais état avec d'importants stress thermique et hydrique.
- » Lors de période de sécheresse (été 2022) la forêt d'Anlier a dû être fermée.
- » La qualité des eaux est variable: plutôt bonne dans/sous les massifs forestiers, sa qualité se dégrade là où les pressions anthropiques vont croissant.
- » Déficit en termes de quantité d'eau disponible, mais aussi en termes de qualité (pollution par les événements pluvieux extrêmes).

Ecart dans l'agriculture biologique

- » La part de l'agriculture biologique est nettement plus élevée en Belgique qu'au GDL.
- » Absence de réglementation commune
- » Réglementation différente des deux côtés de la frontière sur l'épandage et les phytosanitaires.
- » Retards de la Wallonie quant à une réglementation de gestion des eaux pluviales.

Outils et études

- » Des études sont menées sur la situation bioclimatique et sur les couloirs d'air frais par le LIST.
- » Des plans de gestion définissant les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état requis (masses d'eau de surface et souterraines).

raines) sont établis par district hydrographique (PGDH). Etablis à l'échelle internationale et nationale/régionale (déclinaison détaillée pour les sous-bassins respectifs), les PGDH sont révisés tous les 6 ans.

- » Existence de projets et actions en matière de gestion des cours d'eau (Contrats de rivière côté wallon et luxembourgeois, Syndicat intercommunal Kordall et, Syndicat des eaux résiduaires du Nord et Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Ouest côté luxembourgeois).
- » Convention cadre transfrontalière sur l'eau de 2019.
- » Plans PGRI (lutte contre les inondations).

Nécessité de développer les énergies renouvelables

- » La fermeture de centrales nucléaires implique de développer d'autres productions d'énergie renouvelable.

Territoire propice au développement de l'éolien

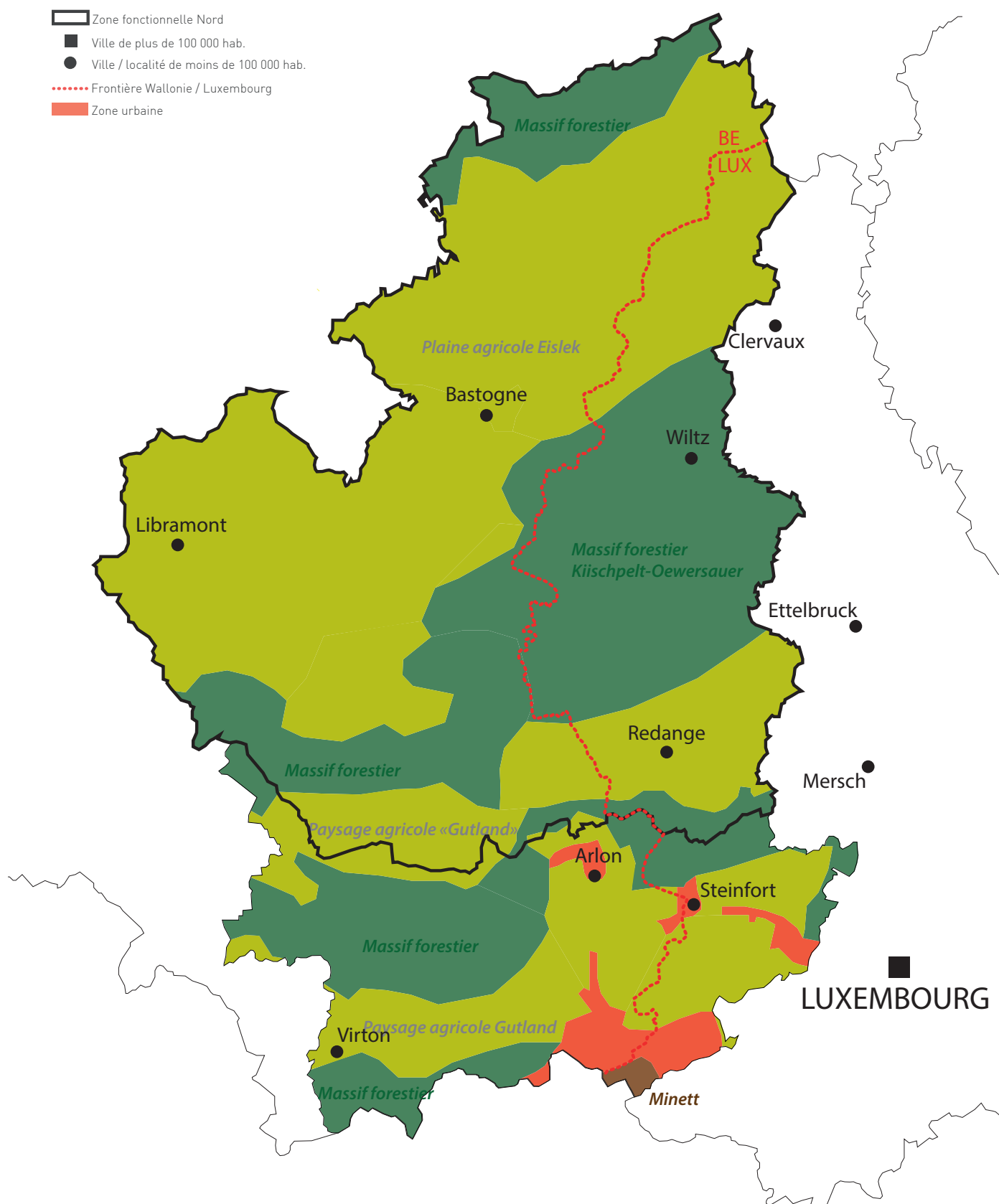
- » Potentiel de développement de ressources naturelles notamment de l'éolien sur les plateaux.

Réserve hydraulique

- » Le barrage de la Haute-Sûre est la principale source d'approvisionnement en eau du GDL ($\pm 40\%$ de la consommation totale du pays).

Acteurs impliqués

- » Dynamique du canton de Redange et de la commune de Wiltz autour des questions environnementales.



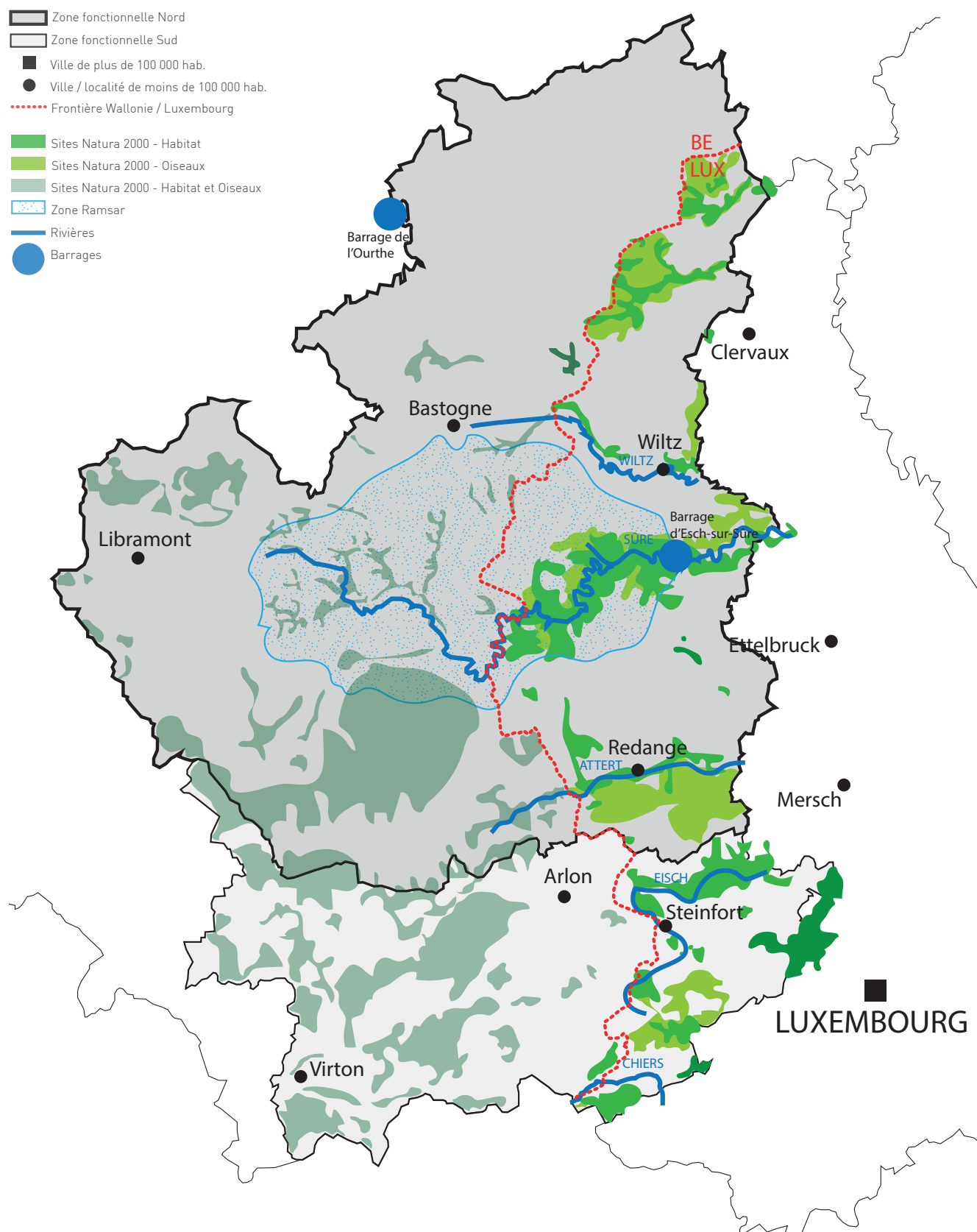


Figure 11. Sites naturels et réseau hydraulique

Economie régionale, locale et circulaire

Le territoire de la zone fonctionnelle transfrontalière Nord est marqué par la dynamique bois à Gouvy et Redange mais également à Clervaux (à proximité du territoire d'étude) et par la dynamique circulaire à Wiltz. Le territoire est parsemé de zones et parcs d'activités économiques dans et à proximité des pôles urbains. Seuls quelques sites sont localisés à la frontière. Le ratio emploi-population est élevé dans les communes de Libramont, Winseler, Wiltz et Troisvierges. Les

implantations commerciales se trouvent à proximité des pôles urbains de Bastogne et Libramont et des autoroutes E25 et E411 côté wallon et à proximité de la frontière côté luxembourgeois.

Constats

Coopération transfrontalière

- » Peu d'initiatives transfrontalières dans le domaine de l'innovation technologique
- » Existence de points communs entre les stratégies économiques de la Wallonie et du GDL, mais collaborations concrètes encore trop faibles.
- » La Silver Economy fait déjà l'objet de coopérations transfrontalières.
- » Difficultés à trouver des fournisseurs locaux. Coopération en matière de filières à trouver au niveau transfrontalier.
- » Recherche de nouveaux terrains pour le développement économique/extension de zoning. Une réflexion transfrontalière permettrait de réduire les nuisances.

Forte attractivité du Luxembourg et de Luxembourg-ville pour l'emploi

- » Forte demande / attractivité côté luxembourgeois implique qu'il y a relativement moins d'entreprises implantées côté wallon.
- » Difficulté de recrutement dans les entreprises en Wallonie car forte attractivité du Luxembourg, à nuancer par, pour certains secteurs, l'existence d'une pénurie de main d'œuvre des deux côtés de la frontière.
- » Dépendance économique de la province du Luxembourg au Grand-Duché de Luxembourg.
- » Télétravail limité actuellement à 34 jours par an pour les travailleurs belges à temps plein au Luxembourg.

- » Impact territorial car les frontaliers ont plus de pouvoir d'achat et font plus de dépenses dans les commerces et la gastronomie, les services à domicile sur leur lieu de vie.

Rétrocession fiscale existante

- » Une rétrocession fiscale via un fonds de rétrocession existe entre les deux pays. Celle-ci est importante et intéressante pour les communes. Elle est plus intéressante pour la commune de résidence de la personne travaillant au GDL que l'impôt perçu par la commune pour un travailleur en Belgique.

Faible investissement en recherche et développement et faible inscription dans la dynamique de la Grande Région pour les hautes écoles

- » Investissement en recherche et développement trop faible.
- » Hautes écoles wallonnes peu intégrées dans la dynamique grand-régionale (jusqu'à présent, faible participation dans les projets Interreg).

Inadéquation entre formation et emploi

- » Inadéquation entre le niveau et le type de formation de la main d'œuvre locale et les profils recherchés par les entreprises.
- » Meilleurs ratios d'emploi intérieur (ratio entre le nombre d'emplois au lieu de travail et la population au lieu de résidence, pour une

même commune) côté luxembourgeois que wallon, Bastogne se démarquant.

Tendances agricoles

- » Vieillesse agricole, rachat des terres agricoles wallonnes par des Luxembourgeois et augmentation du charroi.

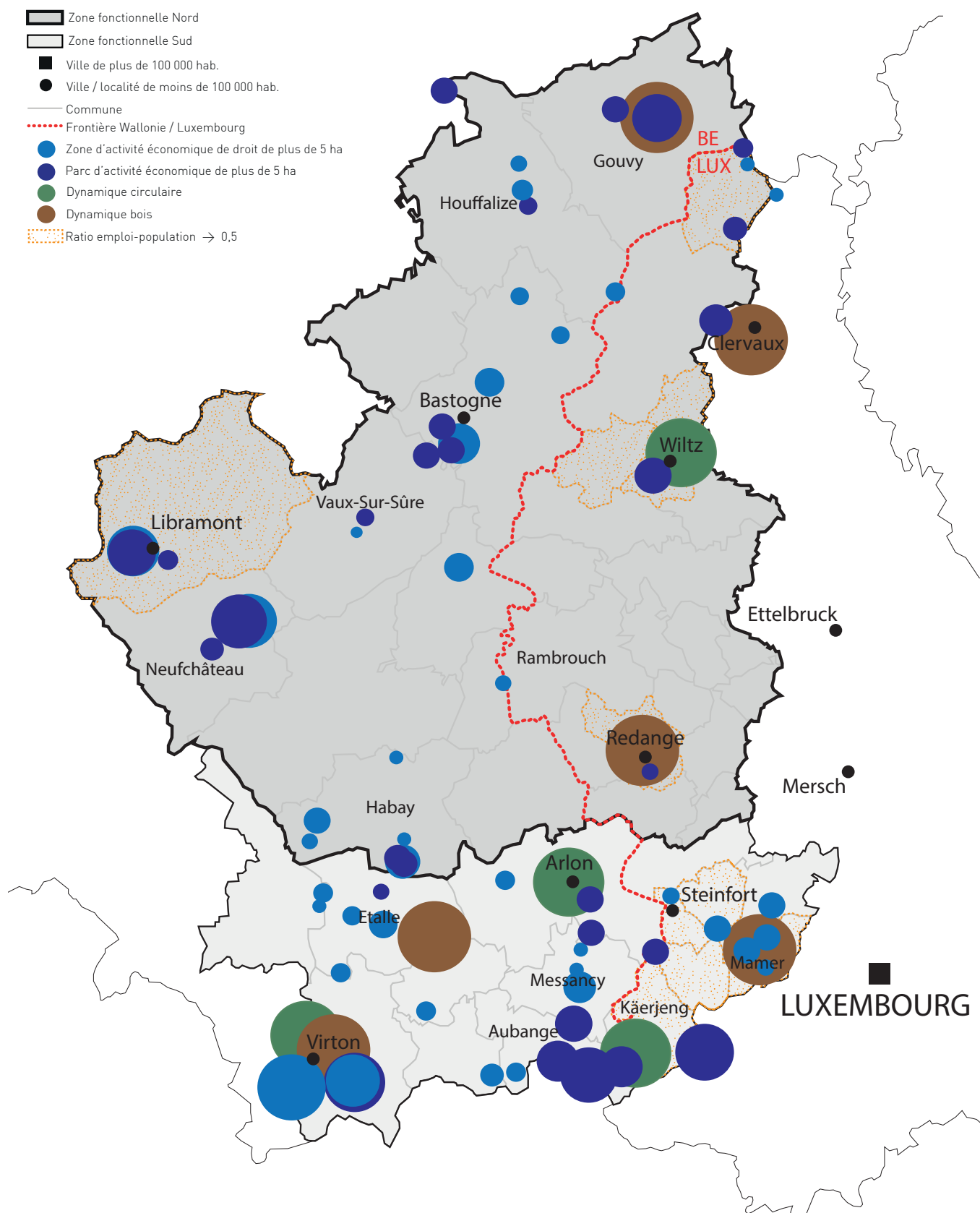
Décentralisation du commerce

- » Implantation hétérogène de part et d'autre de la frontière de stations-services et de zones commerciales.
- » Concurrence des zones commerciales avec les commerces des centres-villes
- » Déclin du commerce en centre-ville.
- » Développement de commerces de niche notamment à Bastogne.

Territoire propice à l'économie locale et circulaire

- » Malgré la ressource présente, filière du bois restant à massifier (production, transformation, valorisation, vente). Il existe déjà un pôle Bois à Gouvy avec une volonté communale de développer les activités autour du bois.
- » Economie circulaire bien développée à Wiltz qui est un hotspot national sur cette thématique avec des projets concrets.
- » Disponibilités foncières dans les Zones d'Activités Economiques côté wallon. Certaines communes souhaitent les développer, en misant surtout sur les activités locales.

- » Existence d'acteurs souhaitant contribuer au développement du territoire (Landakademie, Energie Park Reiden...).
- » Monnaies locales comme soutien de l'économie locale (Beki dans le canton de Redange).



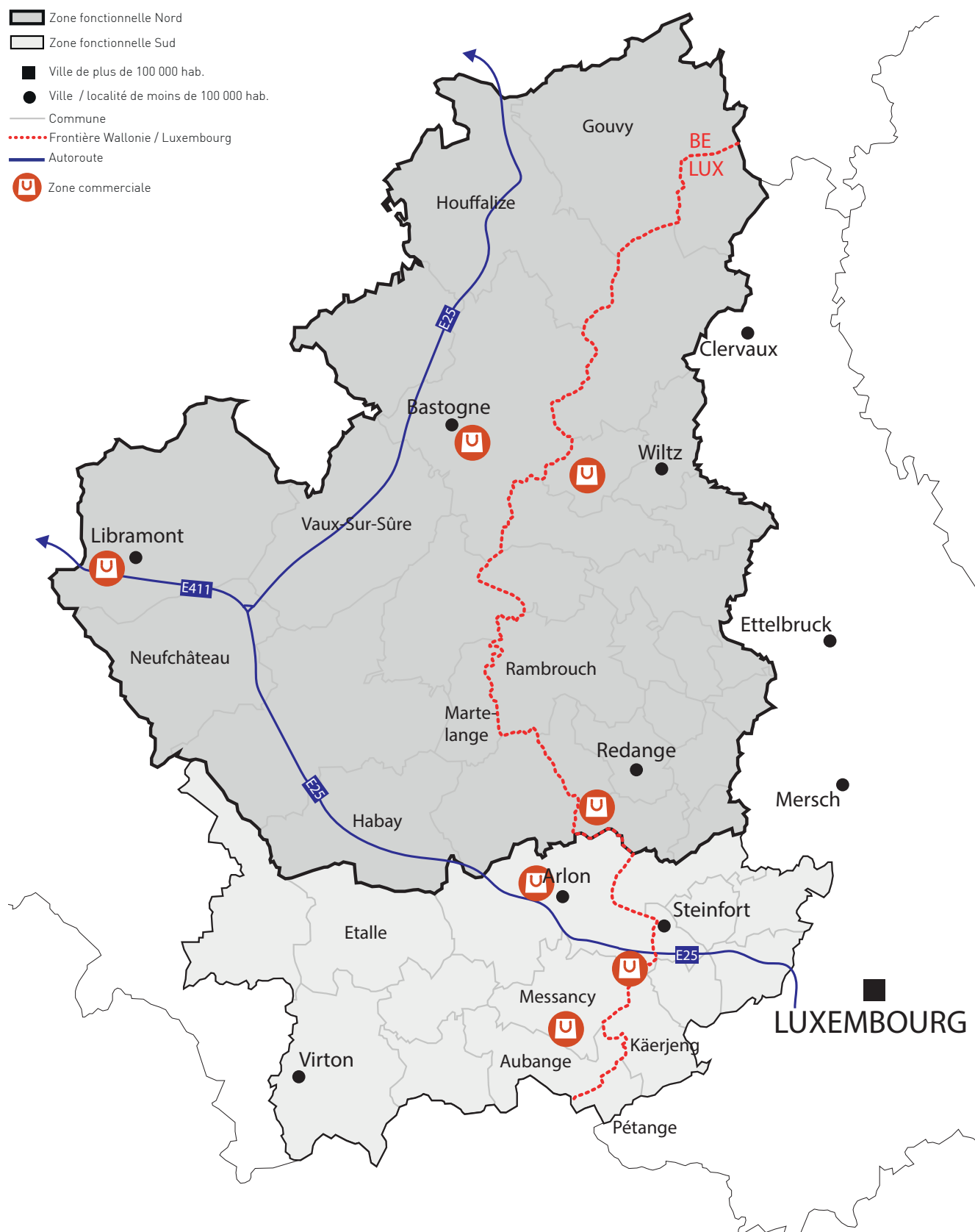


Figure 13. Zones commerciales et axes autoroutiers

Tourisme

Le tourisme dans la zone fonctionnelle transfrontalière Nord est marqué par des itinéraires transfrontaliers de grande randonnée internationaux, par des pistes cyclables internationales et par le tourisme de mémoire présent principalement autour des pôles de Bastogne et Wiltz. Le tou-

risme industriel est également présent à la frontière. Le lac de la Haute-Sûre est un élément central du tourisme de loisirs ainsi que les nombreux parcs naturels qui façonnent le territoire.

Constats

Tendances touristiques

- » Potentiel du cyclotourisme et du « Slow tourism ».
- » Développement du tourisme de proximité.
- » Tourisme de nature.
- » La province du Luxembourg est la plus touristique de Wallonie.

Infrastructures d'accueil

- » Les établissements anciens tendent à se renouveler ou à être remplacés progressivement par d'autres typologies d'hébergement (tourisme de terroir, logement insolite).
- » Les infrastructures et équipements ne répondent pas toujours aux besoins.
- » Manque de mise en réseau et d'intégration de toutes les petites offres touristiques et culturelles existantes.
- » Communication sur l'offre touristique unilatérale dans les points d'information pour les touristes des 2 côtés de la frontière.
- » Développement du tourisme de terroir et de logements insolites même si, à l'échelle de la province, il existe une relative saturation pour les hébergements de terroir.

Diversité de l'offre touristique en plein air

- » Cette région est caractérisée par le tourisme de mémoire et de nature.
- » Le lac de la Haute-Sûre représente le centre névralgique en tourisme de loisirs.
- » Le tourisme de mémoire est bien développé entre Bastogne et Wiltz.
- » Le tourisme industriel de l'ardoisière est présent à la frontière à Martelange.
- » Des parcours de randonnée transfrontaliers existent.
- » Manque d'offre de loisirs pour les activités en intérieur lors de mauvaises conditions météorologiques.
- » Le développement d'une population composée d'une part importante (et croissante) de frontaliers constitue un potentiel à valoriser pour le développement d'une offre récréative (tourisme d'un jour).

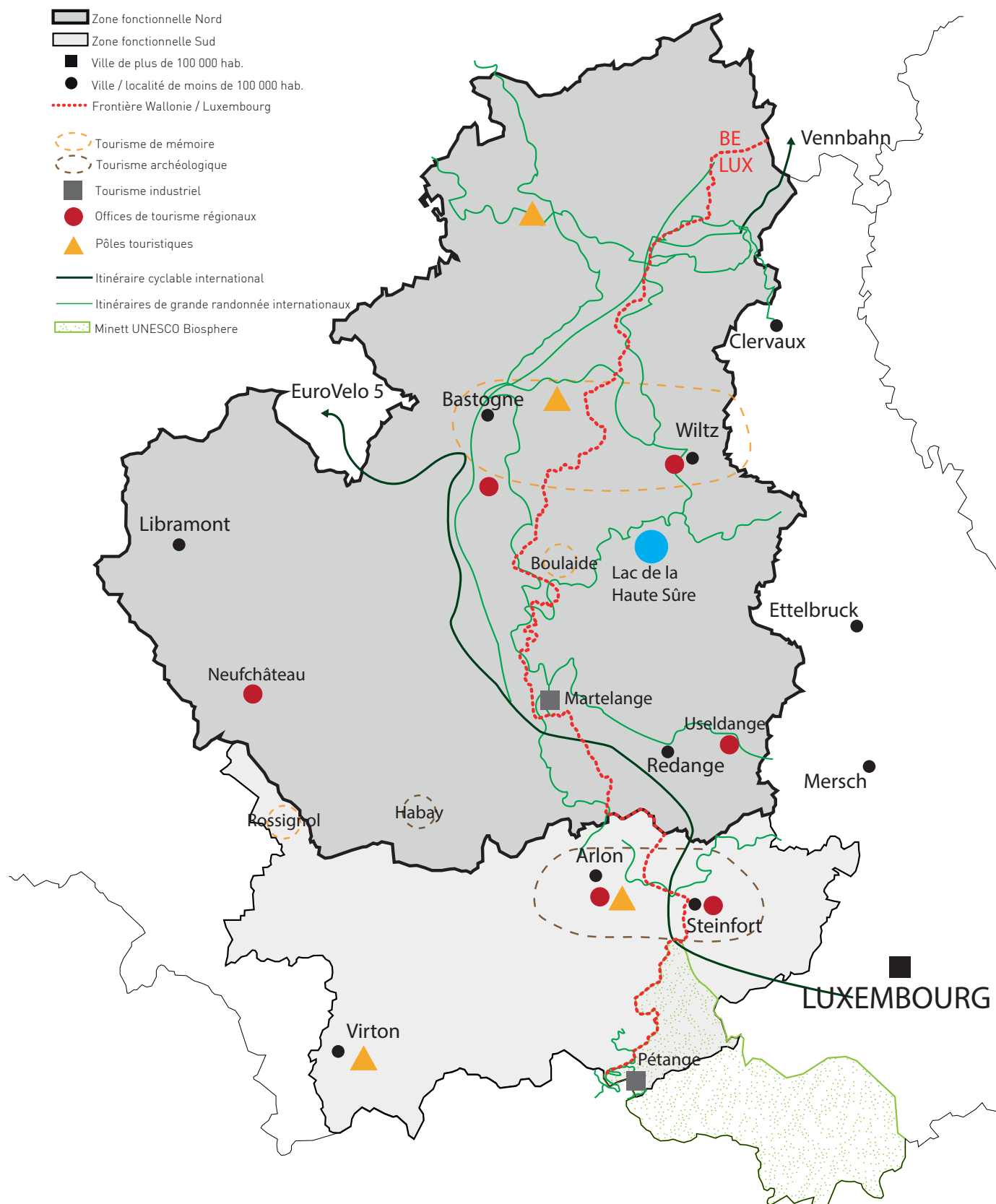
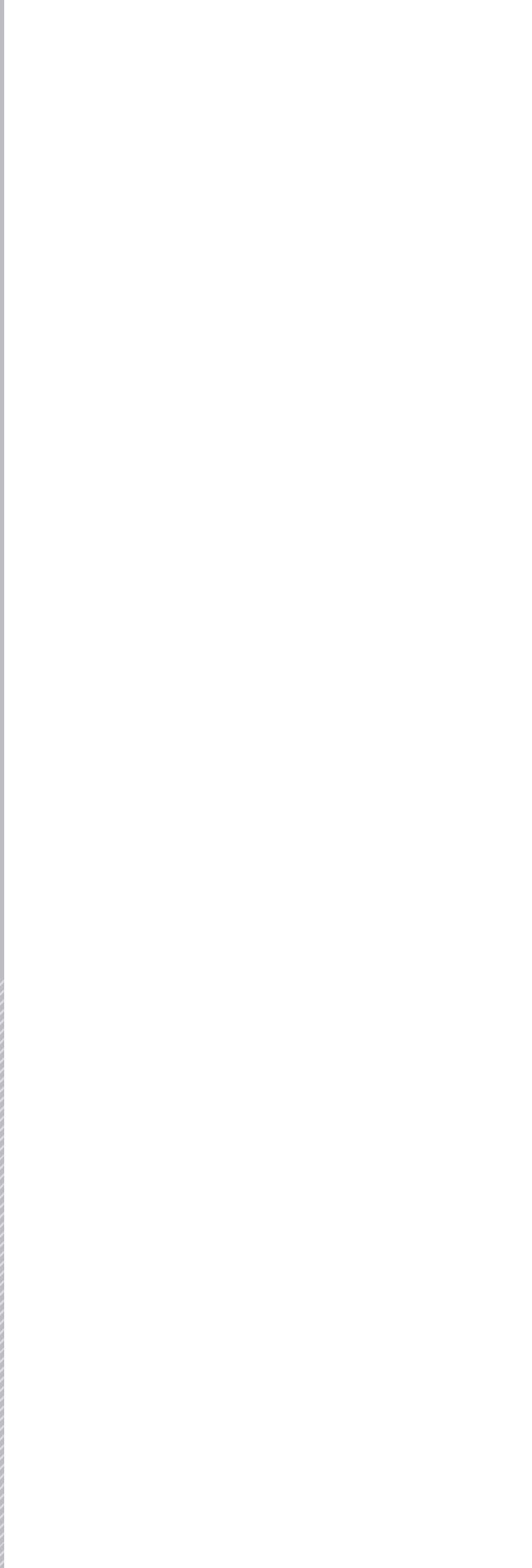
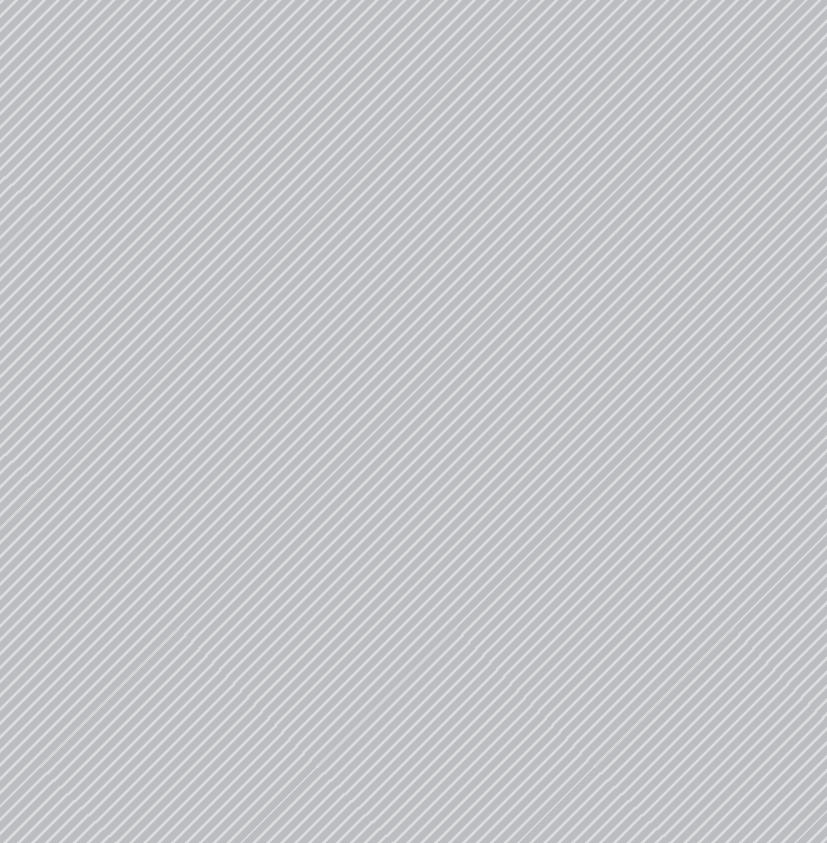
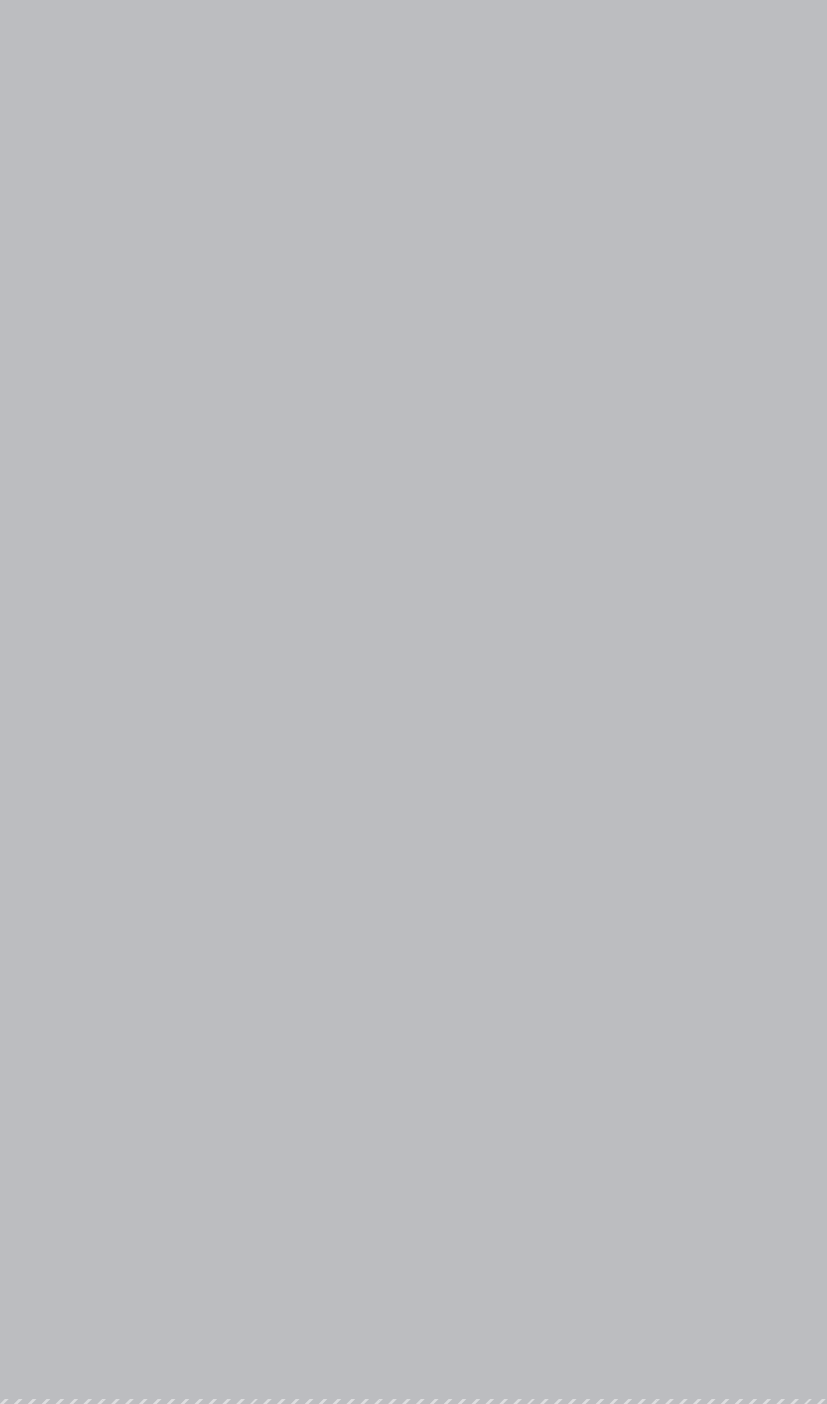


Figure 14. Infrastructure touristique et itinéraires cyclable et de randonnée internationaux



Stratégie

La stratégie s'est construite sur base du diagnostic territorial, des entretiens et des résultats des ateliers régionaux pour la zone fonctionnelle transfrontalière Nord et la zone fonctionnelle transfrontalière Sud.

La stratégie se développe selon des **axes stratégiques** basés sur les **six thématiques** que sont le développement urbain, les services et équipements publics, la mobilité, le changement climatique, le cycle de l'eau et la biodiversité, l'économie régionale, locale et circulaire et le tourisme.

Les axes stratégiques se précisent sous forme d'**axes opérationnels** eux-mêmes développés sous forme de **champs d'action**. Ceux-ci sont illustrés par des **idées de projet** non exhaustives données à titre informatif et émanant des participants aux ateliers régionaux.

Développement urbain

Axes stratégiques

Les deux axes stratégiques de développement urbain sont les suivants :

A. Régénération urbaine

Le Luxembourg via son Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (PDAT) et la Wallonie via son Schéma de développement du territoire de la Région Wallonne 2023 se sont fixés comme objectif commun de tendre vers la zéro artificialisation nette du territoire pour 2050.

Le PDAT vise une réduction progressive de l'artificialisation du sol avec pour objectifs d'atteindre 0,25 hectare par jour à l'horizon 2035 et de tendre vers zéro hectare à partir de 2050. Il a défini des seuils communaux théoriques maximaux d'artificialisation du sol.

Le Schéma de développement du territoire de la Région Wallonne, en cours de préparation, donne les lignes directrices à implémenter dont l'optimisation spatiale pour préserver au maximum les terres et assurer une utilisation efficiente et cohérente du sol par l'urbanisation. Cela se traduit notamment par la volonté de concentrer d'ici 2050 au moins 75% des logements en Wallonie au sein des centralités urbaines et villageoises.

L'impact pour la Province de Luxembourg est tel qu'une à maximum cinq localités principales par commune pourront être retenues comme centralités dans la plupart des communes qui devront accueillir au niveau provincial au moins 75% de la production de logements d'ici 2050. La concrétisation de cette politique, au regard de la demande en logement et infrastructures des deux côtés de la frontière engendre un changement de paradigme et demande de repenser l'aménagement du territoire. La densification des noyaux existants consistera en une approche privilégiée.

En termes de développement urbain au sein de la ZFT, différentes caractérisations sont proposées côté luxembourgeois avec une approche endogène principalement pour les villages et les centres de développement et d'attraction de Redange et Wiltz. Côté wallon, Bastogne et Libramont sont les centres de développement.

B. Valoriser et renforcer la construction durable

La construction durable est actuellement minoritaire et le recours aux matériaux durables comme le bois est actuellement peu perceptible sur le territoire. Cependant des ressources existent en termes de savoir-faire et de matière première notamment en bois.

Le recours aux matériaux locaux et l'implémentation du bois comme matériau de prédilection pour les aspects structurels, de parement et de menuiserie rencontre à la fois les objectifs de développement durable, de circuit court, et de recyclabilité des matériaux.

La filière construction bois est actuellement en cours de développement des deux côtés de la frontière notamment grâce aux acteurs Luxembourg Wood Cluster et du cluster wallon Eco-Construction.

Le contexte rural est particulièrement propice aux constructions en bois avec une bonne intégration dans le milieu naturel. De plus, il participe aisément au besoin de densifier l'existant avec des structures légères et reconvertibles.

Sur ce point, des deux côtés de la frontière, l'ambition pour le recours aux matériaux de construction locaux doit se matérialiser par des projets concrets, notamment à l'image de campagnes de promotion du bois wallon qui ont été réalisées ces dernières années.

Axes opérationnels

A. Régénération urbaine

L'axe stratégique « régénération urbaine » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises

- » Concentrer et mettre en valeur l'habitat, le commerce et les services et favoriser la multifonctionnalité dans les pôles urbains et dans les principaux villages, surtout ceux dotés d'une gare.
Pôles identifiés (non exhaustif) : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau, Habay et Marbehan.
- » Tendre vers la ville/village des 15/10 minutes surtout pour les pôles urbains et dans les principaux villages.
Pôles identifiés : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau.
- » Développer un réseau de tiers-lieux dans les principales polarités.
- » Concentrer l'urbanisation dans les localités situées le long des axes structurants des transports en commun.
Sites localisés à proximité des lignes ferroviaires Libramont - Arlon - Kleinbettingen - Mamer, Gouvy - Troisvierges et Wiltz - Kautenbach.

2. Réduire les distances entre lieu de travail/de formation et lieu de résidence

- » Densifier l'offre de logement près du lieu de travail et près des lieux bien desservis en transport en commun et en services de proximité.
- » Développer les sites à vocation économique situés à proximité des gares et autres axes bien desservis en transport en commun transfrontaliers.

3. Redynamiser l'activité économique dans les centralités

- » Favoriser le développement des commerces d'achats semi-courants peu pondéreux avec une mise en valeur de centres-villes et de centres de villages et des projets pilotes notamment pour activer les locaux vacants.
- » Développer, notamment à partir des friches, du foncier économique accessible pour les activités artisanales et industrielles.

B. Valoriser et renforcer la construction durable

L'axe stratégique « valoriser et renforcer la construction durable » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Recourir à des matériaux de construction locaux

» Développer la filière bois et la mettre en réseau des deux côtés de la frontière.

Pôles identifiés (non exhaustif) : Gouvy, Clervaux et Redange

» Développer l'économie circulaire liée à la construction et la mettre en réseau des deux côtés de la frontière.

Pôles identifiés (non exhaustif) : Wiltz, Bastogne

2. Renforcer la rénovation architecturale

» Mettre en place des stratégies de revalorisation des bâtiments abandonnés.

» Mettre en place des instruments pour renforcer la rénovation du bâti ancien tout en respectant les qualités architecturales.

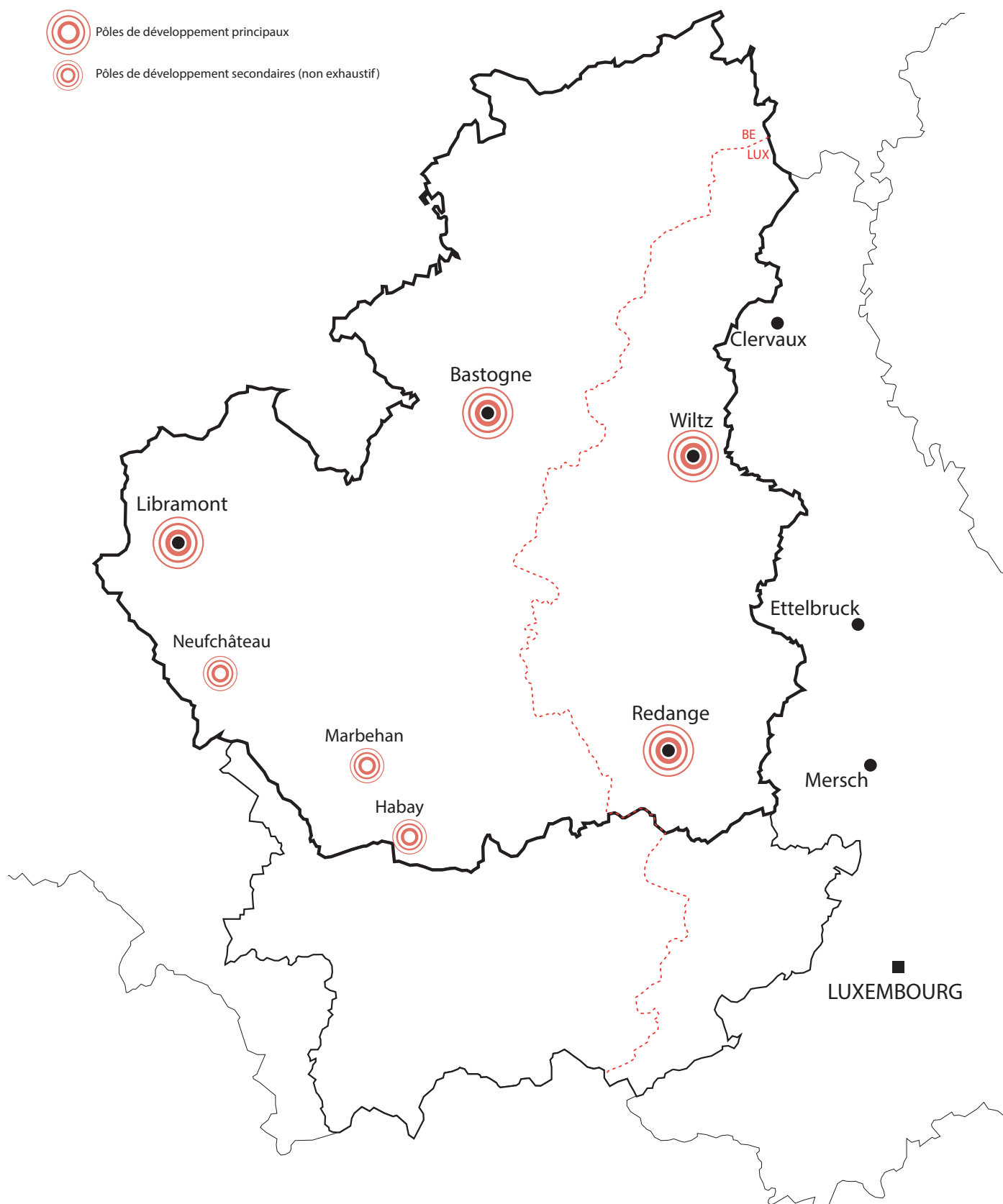
3. Valoriser les savoirs et connaissances locaux

» Promouvoir l'artisanat notamment l'artisanat local comme l'ardoisière, la menuiserie.

» Promouvoir la formation en construction durable.

-  Zone fonctionnelle Nord
-  Zone fonctionnelle Sud
-  Ville / localité de moins de 100 000 hab.
-  Frontière Wallonie / Luxembourg

-  Pôles de développement principaux
-  Pôles de développement secondaires (non exhaustif)



Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Pôle européen de développement Bastogne-Wiltz avec la création d'une zone d'activité mixte capable de fournir un emploi aux habitants de Bastogne et Wiltz dans des thématiques telles que l'économie circulaire ou la construction durable. Cela augmenterait l'attractivité des zones à densifier grâce aux emplois locaux (Wiltz et Bastogne) tout en utilisant les surfaces bâties pour ne pas augmenter l'artificialisation des sols.	A - régénération urbaine	A2_Réduire les distances entre lieu de travail/formation et lieu de résidence A3_Redynamiser l'activité économique dans les centralités	  
Circuits courts / chemins courts : des villes sans frontières avec une plateforme de concertation pour les acteurs du domaine du développement urbain. Il s'agirait d'un support avec des démarches d'information et de concertation/coordination multi-niveaux et pluridisciplinaire afin d'arriver à un développement coordonné et des échanges transfrontaliers.	A - régénération urbaine	A1_Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises	       
Renforcer le déploiement de bureaux satellites avec la création de bureaux satellites pour relocaliser l'activité économique afin d'augmenter l'attractivité économique, répartir l'emploi, réduire le temps de parcours entre lieu de résidence et lieu d'emploi, diminuer les flux de mobilité et augmenter la qualité de vie.	A - régénération urbaine	A2_Réduire les distances entre lieu de travail/formation et lieu de résidence A3_Redynamiser l'activité économique dans les centralités	      

* liste non exhaustive

  ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

-  Développement urbain
-  Services et équipements publics
-  Mobilité
-  Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
-  Economie régionale, locale et circulaire
-  Tourisme

Services et équipements publics

Axes stratégiques

Les deux axes stratégiques pour les services et équipements publics sont les suivants :

C. Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

Les projections démographiques impliquent également d'atteindre un équilibre entre l'offre et la demande en soins de santé.

et d'Esch-sur-Alzette avec le projet du nouveau « Südspidol » qui sont en dehors du périmètre d'étude.

La stratégie développée côté wallon est une restructuration de l'offre en soins de santé avec la création d'un hôpital à Houdemont pour centraliser les services hospitaliers au niveau de la Province de Luxembourg. Des polycliniques seront toutefois créées en place des hôpitaux actuels de Libramont et de Bastogne.

Les stratégies divergent des deux côtés de la frontière avec un éloignement des installations pour les localités situées le long de la frontière. La dynamique allant plutôt vers l'Est et le Sud au Luxembourg et vers le Nord-Ouest en Wallonie.

Le Luxembourg de son côté a comme stratégie de développer de nouveaux hôpitaux à proximité des pôles urbains de Luxembourg-ville avec le Centre hospitalier de Luxembourg (CHL)

D. Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur

L'offre d'enseignement est naturellement centrée sur les pôles urbains et cela se renforcera côté luxembourgeois avec la création d'une nouvelle unité de formation pour les infirmiers à l'Université de Luxembourg, sur le campus Belval, en dehors du périmètre d'étude.

L'offre culturelle et sportive est également centrée dans les polarités et peu d'interactions existent actuellement en termes de mutualisation et promotion de part et d'autre de la frontière.

Axes opérationnels

C. Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

L'axe stratégique « « permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Implémenter au niveau local et supra-local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023

- » Mettre en place les coopérations entre les deux versants en s'appuyant sur les résultats du projet Interreg COSAN.

2. Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers

- » Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Houdemont (Habay) sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Nord et Est de Bastogne et les solutions transfrontalières.
- » Faire coopérer les équipes de médecine d'urgence.

3. Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé

- » Faire collaborer le Département santé (infirmiers, kinésithérapeutes, logopèdes) de la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont et le Lycée Technique pour Professions de Santé à Bascharage.
- » Collaborer en vue de promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes.

D. Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur

L'axe stratégique « valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur » se développe selon quatre **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé

- » Développer des cours de langue adaptés aux professions de santé, notamment pour le personnel originaire des pays du Sud et de l'Est de l'Europe et du Maghreb.
- » Développer des stages transfrontaliers.

2. Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques

- » Créer le cadre pour permettre des stages en entreprise transfrontaliers.

3. Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs

- » Partir des besoins du marché de l'emploi dans la ZFT pour identifier les nouveaux créneaux méritant de déboucher sur de nouveaux cursus d'enseignement supérieur.

4. Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs

- » Mutualiser les équipements culturels et sportifs en se concertant sur la planification des travaux de rénovation et en organisant un monitoring conjoint de l'occupation.
- » Promouvoir en transfrontalier les activités culturelles et sportives de part et d'autre de la frontière.

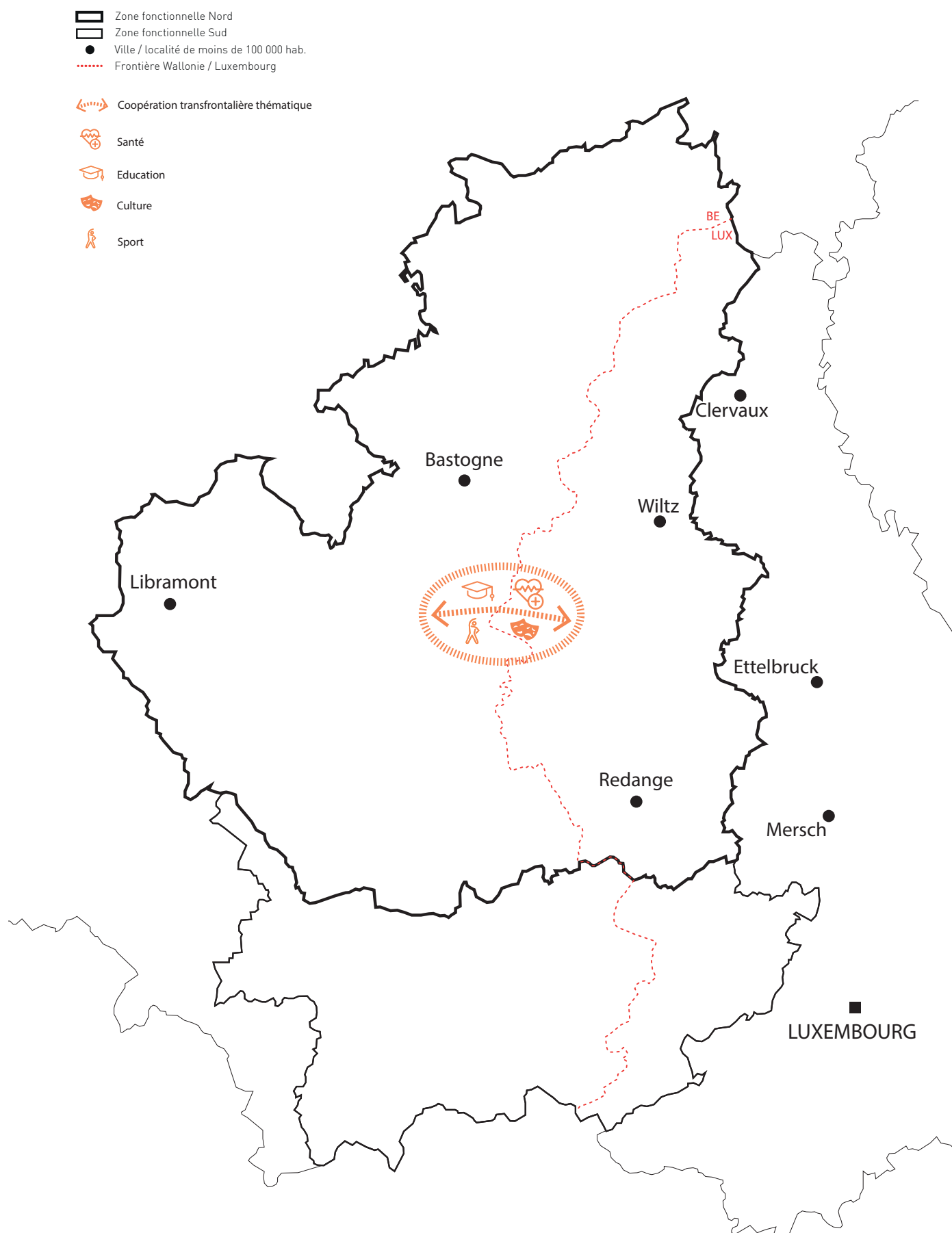


Figure 16. Schéma de stratégie de coopération transfrontalière (non exhaustif)

Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Pôle de formation (continue) et de compétence de la construction durable qui consiste en la création d'un centre transfrontalier pour développer les compétences dans le domaine de la construction durable afin de mutualiser les frais de formation des personnels et développer des compétences en lien avec des filières régionales.	D - Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur	D3_Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs	      
Créer un centre de soins non programmés (CNSP) transfrontalier qui serait un Centre d'accueil médical composé de médecins urgentistes et d'infirmières afin de désengorger les services d'urgences des hôpitaux généraux et d'offrir des services de qualité et de proximité aux habitants grâce à une masse critique suffisante.	C - Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé	C2_Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers	    
Mise en œuvre de la coopération sanitaire transfrontalière de proximité avec le développement de la mobilité des patients dans la ZFT sans obstacle juridique, administratif, ni financier. La mobilité des professionnels de santé serait accompagnée pour améliorer les conditions d'exercice, les pratiques et favoriser les échanges d'expériences. Il s'agirait de la mutualisation de l'offre de soins entre l'offre de soins des différents versants frontaliers et du développement de modules de formation transfrontalière initiale et continue.	C - Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé	C1_Implémenter au niveau local et supra-local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023	    
Favoriser la collaboration en binôme des centres culturels, et créer notamment une journée culturelle transfrontalière vers le 9 mai, journée de l'Europe.	D - Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur	D4_Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs	 

* liste non exhaustive

  ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

-  Développement urbain
-  Services et équipements publics
-  Mobilité
-  Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
-  Economie régionale, locale et circulaire
-  Tourisme

Mobilité

Axe stratégique

L'axe stratégique de mobilité est le suivant :

E. Rééquilibrer la répartition des parts modales

Au vu des projections de croissance démographique, l'augmentation de la capacité de transport de personnes est inévitable et à mettre dès à présent en place à l'échelle du territoire. Il existe une volonté commune de part et d'autre de la frontière d'augmenter l'offre en transports en commun, d'améliorer la qualité des infrastructures pour la mobilité douce et de réduire le recours au véhicule individuel.

Le Plan National de Mobilité 2035 (PNM) élaboré par le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg et la Stratégie Régionale de Mobilité de Wallonie ont fixé des objectifs ambitieux en matière de report modal.

Les particularités du territoire sont spécifiques sur ce territoire rural où les enjeux de mobilité sont conséquents et où le développement des infrastructures de transport en commun et de mobilité douce sont indispensables.

Le télétravail mis en place depuis la pandémie de la covid a joué un rôle positif dans la réduction des flux de mobilité pour les travailleurs frontaliers. Un recours plus poussé au télétravail est donc à favoriser lorsque celui-ci est possible.

Bien que le réseau de transport en commun s'est développé en transfrontalier, le recours au véhicule individuel constitue encore l'unique option

pour certains. L'importance de la gestion du first et last mile via la mobilité douce constitue un élément phare pour la qualité de transport et la réduction du temps dédié à celui-ci. L'intermodalité devra également être renforcée dans les mêmes objectifs.

Lors des entretiens avec les acteurs du territoire, il a été mis en avant que certains projets n'ont pas été coordonnés des deux côtés de la frontière. Afin d'aboutir à des projets cohérents à l'échelle du territoire, la stratégie transfrontalière a tout son sens pour répondre aux enjeux de mobilité. Une vision commune et coordonnée est indispensable au bon fonctionnement des infrastructures et à une bonne gestion des flux. Il existe également des disparités des infrastructures de mobilité douce notamment pour les infrastructures cyclables plutôt bien développées d'un côté de la frontière et moins de l'autre. Afin d'avoir un maillage continu, le renforcement et l'amélioration du réseau cyclable existant pour les déplacements quotidiens et de loisirs a tout son sens.

Il existe des coopérations entre les CFL et la SNCB, entre le Ministère luxembourgeois de la Mobilité et des Travaux publics et la Région Wallonne et certaines communes ainsi qu'au niveau national.

Axes opérationnels

E. Rééquilibrer la répartition des parts modales

L'axe stratégique « rééquilibrer la répartition des parts modales » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Renforcer l'offre en transport en commun en transfrontalier

- » Poursuivre le développement de l'offre en transport en commun transfrontalière là où les flux le justifient le plus.
- » Tendre à la complémentarité des services TEC et RGTR.

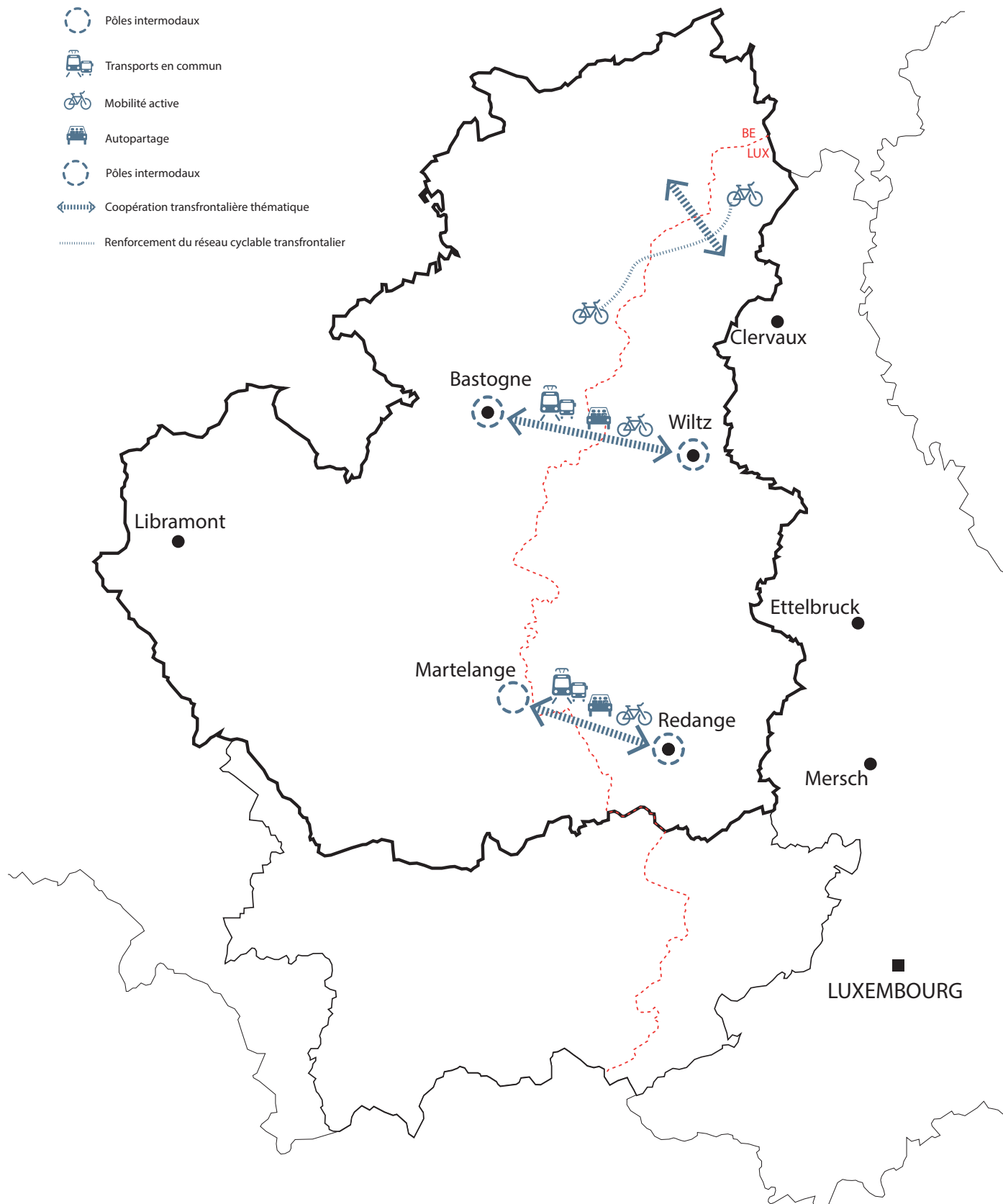
2. Renforcer l'intermodalité

- » Aménager les nœuds de correspondance sur le réseau de transport en commun en de véritables pôles intermodaux.
Exemple : pôle intermodal commun aux réseaux TEC et RGTR à Martelange.
- » Renforcer l'offre en P+R à proximité du réseau à haut niveau de service.
- » Favoriser le développement de l'autopartage pour les trajets automobiles.
- » Favoriser l'accès vers et depuis les gares et autres lieux d'intermodalité via des aménagements cyclables et piétons.

3. Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables

- » Mettre en réseau le maillage cyclable entre les 2 côtés de la frontière.
- » Renforcer la connexion entre les pistes cyclables internationales.

-  Zone fonctionnelle Nord
-  Zone fonctionnelle Sud
-  Ville / localité de moins de 100 000 hab.
-  Frontière Wallonie / Luxembourg
-  Pôles intermodaux
-  Transports en commun
-  Mobilité active
-  Autopartage
-  Pôles intermodaux
-  Coopération transfrontalière thématique
-  Renforcement du réseau cyclable transfrontalier



Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Création d'une piste cyclable pour relier la vallée de l'Ourthe (Houffalize) à Troisvierges et ainsi renforcer les connexions cyclables notamment entre l'Eurovéloroute 5 et la Vennbahn.	E - Rééquilibrer la répartition des parts modales	E3_Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables	
Développement du réseau TEC express en trans-frontalier au départ de Bastogne (lieu de croisement de plusieurs lignes de bus)	E - Rééquilibrer la répartition des parts modales	E1_Renforcer l'offre en transport en commun en transfrontalier	
Développer un réseau de mobipôles de part et d'autre de la frontière avec l'identification des hotspots et diversification des modes afin d'augmenter le report modal, d'avoir une meilleure gestion du temps, d'augmenter la qualité de transport/vie ainsi que des gains environnementaux	E - Rééquilibrer la répartition des parts modales	E2_Renforcer l'intermodalité	

* liste non exhaustive

  ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

-  Développement urbain
-  Mobilité
-  Economie régionale, locale et circulaire
-  Services et équipements publics
-  Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
-  Tourisme

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Axe stratégique

L'axe stratégique pour le changement climatique, le cycle de l'eau et la biodiversité est le suivant:

F. Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone

S'il est une thématique qui est naturellement transfrontalière il s'agit du paysage et des continuités vertes et bleues. En effet, le territoire présente des continuités et la frontière n'est pas perçue comme telle. La stratégie de coordination est donc naturelle au sein des acteurs des deux côtés de la frontière notamment avec les parcs naturels et les groupes d'action locale et avec les contrats de rivière.

Il existe, de part et d'autre de la frontière, de nombreuses distinctions au niveau des réglementations concernant ces matières.

La concertation en terme d'énergie renouvelable et de masse critique devrait être encouragée. En effet, au vu des ressources présentes sur le territoire, la stratégie porte principalement sur la coordination et la mise en commun.

Axes opérationnels

F. Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone

L'axe stratégique « tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone » se développe selon quatre **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Renforcer les couloirs écologiques

- » Renforcer les liaisons écologiques Est-Ouest s'appuyant sur les massifs forestiers, les cours d'eaux et cuestas.
- » Atténuer l'effet barrière sur les principaux corridors écologiques liés à l'autoroute et à la N4.
- » Mettre en place des instruments communs au niveau du monitoring des qualités environnementales (faune / flore, bruit / calme, ...).

2. Renforcer les énergies renouvelables

- » Valoriser la biométhanisation et la biomasse en transfrontalier.
- » Augmenter les capacités de stockage de l'énergie.
- » Créer des communautés d'énergie renouvelable et/ou des coopératives d'énergie renouvelable.

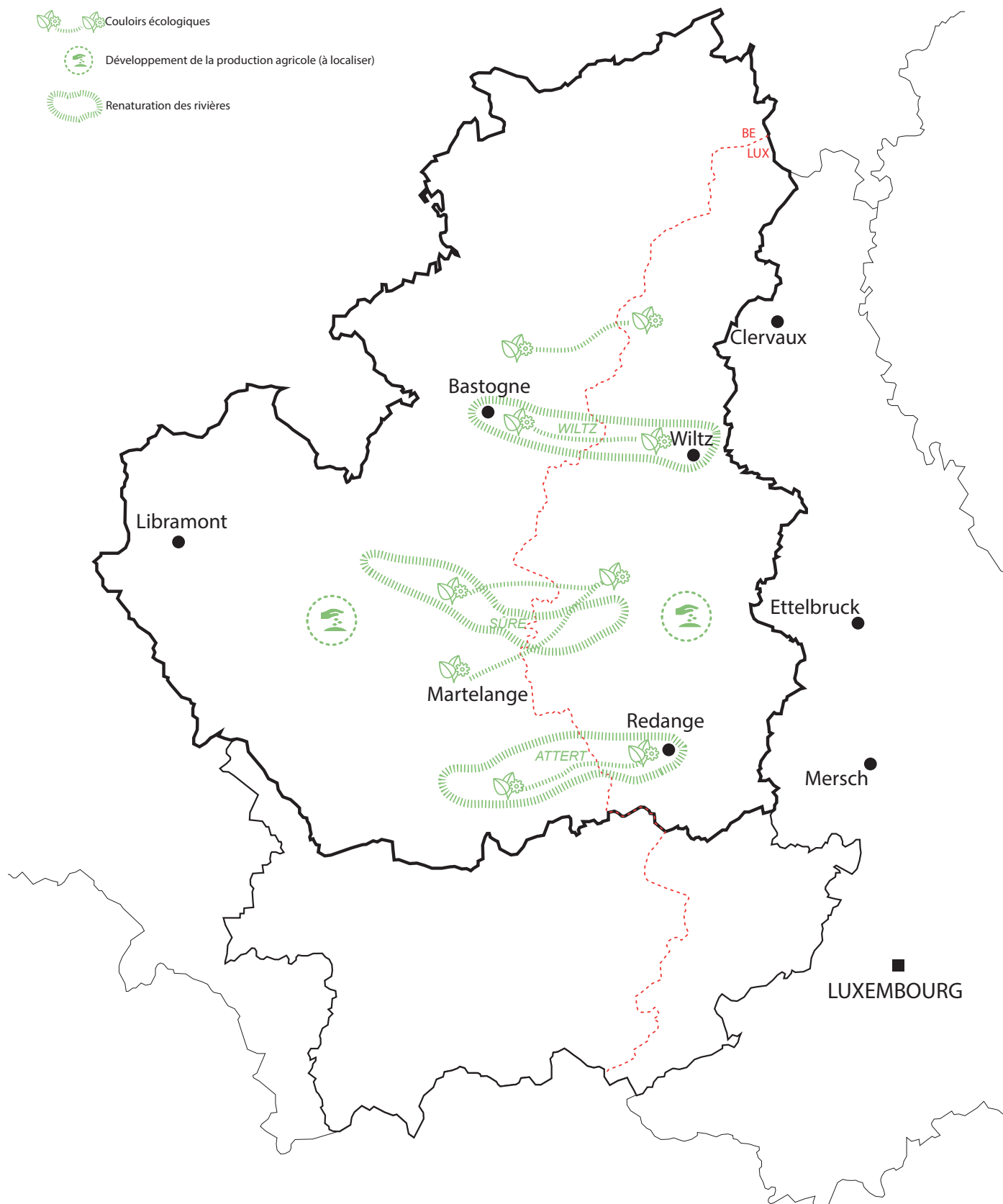
3. Préserver les cours d'eau

- » Renaturer les rivières et préserver les bassins versants.
- » Créer des parcours didactiques et de sensibilisation.
- » Eliminer les pessières en fond de vallée, aménager des zones d'immersion temporaire et reméandrer les cours d'eau trop rectilignes.
- » Faciliter la solidarité dans la lutte contre la sécheresse notamment avec la réserve du Lac de la Haute-Sûre situé dans la ZFT Nord.
- » Mettre en œuvre la Convention transfrontalière de 2019 concernant les trois champs d'action suivants :
 1. Assainissement des eaux usées ;
 2. Echange d'informations et collaboration pour le suivi de la production et de l'épandage d'effluents d'élevage des exploitations d'élevage transfrontaliers;
 3. Protection des prises d'eau potabilisable.

4. Se rapprocher de l'autonomie alimentaire

- » Diversifier la production agricole en développant le maraîchage sur les bonnes terres du Gutland.
- » Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande en produits alimentaires locaux (bio ou non bio) par-delà la frontière.
- » Renforcer les circuits courts et s'appuyer sur les ressources déjà développées grâce aux actions du projet Interreg FRUGAL et de certains GAL-LEADER. Le projet FRUGAL visait à favoriser la réduction du gaspillage alimentaire au moyen de la consommation locale.

-  Zone fonctionnelle Nord
-  Zone fonctionnelle Sud
-  Ville / localité de moins de 100 000 hab.
-  Frontière Wallonie / Luxembourg
-  Couloirs écologiques
-  Développement de la production agricole (à localiser)
-  Renaturation des rivières



Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Mise en place d'une région photovoltaïque avec une étude pour définir les zones photovoltaïques potentielles à grande échelle en fonction des besoins du territoire et avec un projet pilote. Remédier aux freins, alimenter notamment les véhicules électriques et prévoir le stockage. Synergie à trouver avec des lieux où sont garés les véhicules (P+R etc). Faciliter la transition plus résiliente du territoire, mettre en place une région autonome énergétiquement, connexion assurée et fiable au réseau et réduire le bilan carbone de la région.	F - Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F2_Renforcer les énergies renouvelables	N S ● ●
Greenboard avec la création d'une plateforme d'échange transfrontalière en matière d'environnement, boîte à idées qui s'adresserait aux professionnels pour partager des informations sur des projets, sur les acteurs. Cette plateforme pourrait inclure d'autres thématiques que la thématique environnementale. Elle pourrait être composée d'une partie « études et idées » et d'une partie « discussions juridiques, blocages etc ». Cela permettrait d'avoir un même niveau de connaissance et d'aller vers une harmonisation des visions.	F - Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F1_Renforcer les couloirs écologiques F2_Renforcer les énergies renouvelables	N S ●
Coopérer en matière d'étude et de gestion de la biodiversité avec l'harmonisation des plans de gestion (co-gestion), passage faune/flore le long de la frontière (N4), gestion des tailles de chênes d'écorce. Coopération sur les thématiques RAMSAR, Natura 2000, réseaux écologiques, trame verte et bleue afin d'augmenter la biodiversité, préserver les biotopes et mutualiser les outils techniques d'entretien des chênes.	F - Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F1_Renforcer les couloirs écologiques F3_Préserver les cours d'eau	N S ●
Coopérer sur des plans de gestion de crise trans-frontalier comme les incendies, les pollutions de l'eau, les crises sanitaires (élevage, gibier, homme) avec des plans et procédures d'intervention, une formation/ connaissance du territoire afin d'arriver à une rapidité d'intervention, une mutualisation des moyens et un partage des responsabilités.	F - Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F3_Préserver les cours d'eau	N S ●

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Coopération à l'agriculture transfrontalière avec une sensibilisation en matière d'utilisation des pesticides, la mutualisation de produits agricoles (par exemple première transformation de l'épeautre et circuits courts), échange de pratiques bio afin d'améliorer la qualité de l'eau, installation partagée de 1ère transformation de l'épeautre, conseil agricole commun.	F - Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F4_Se rapprocher de l'autonomie alimentaire	N S

* liste non exhaustive

N S ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

- Développement urbain
- Services et équipements publics
- Mobilité
- Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- Economie régionale, locale et circulaire
- Tourisme

Économie régionale, locale et circulaire

Axes stratégiques

Le premier axe stratégique pour l'économie régionale, locale et circulaire est le suivant :

G. Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire

Le territoire de par sa configuration et ses spécificités est propice au développement d'activités peu délocalisables telles que la filière bois et le tourisme. La valorisation d'activités de bioéco-

nomie telle que la biomasse, l'hydrogène, les circuits courts alimentaires, les installations photovoltaïques sont également des secteurs porteurs pour ce territoire.

Axes opérationnels

L'axe stratégique « développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire » se développe selon deux **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Développer les logiques liées à l'économie circulaire

- » Renforcer Wiltz comme pôle d'excellence de l'économie circulaire (entreprises, centres de recherche...), et développer une synergie avec Bastogne dans le cadre d'une dynamique transfrontalière.
- » Valoriser les déchets de construction.
- » Créer une masse critique pour la récupération des déchets / ressources (secteur de construction, industriel etc.).

2. Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois

- » Miser sur la concentration des acteurs autour d'infrastructures déjà existantes (Pôle Bois de Gouvy...).
- » Faire collaborer les acteurs du cluster wallon Eco-Construction et du Wood cluster luxembourgeois présents dans les 2 ZFT.

Axes stratégiques

Le deuxième axe stratégique pour l'économie régionale, locale et circulaire est le suivant :

H. Consolider le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande d'emplois)

Le territoire est marqué par un attrait conséquent pour l'emploi au Luxembourg et principalement vers la Ville de Luxembourg. Il existe une nécessité de mettre en réseau et de faire collaborer les structures existantes notamment en termes de communication et d'accessibilité physique aux sites.

La question linguistique est un élément à renforcer principalement côté wallon dans la maîtrise d'autres langues étrangères. La formation commune sur des thématiques innovantes notamment le bois et les énergies renouvelables est également à intensifier.

Axes opérationnels

L'axe stratégique « consolider le marché d' l'emploi transfrontalier (faire rencontre' l'offre et la demande d'emplois) » se développe selon deux **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

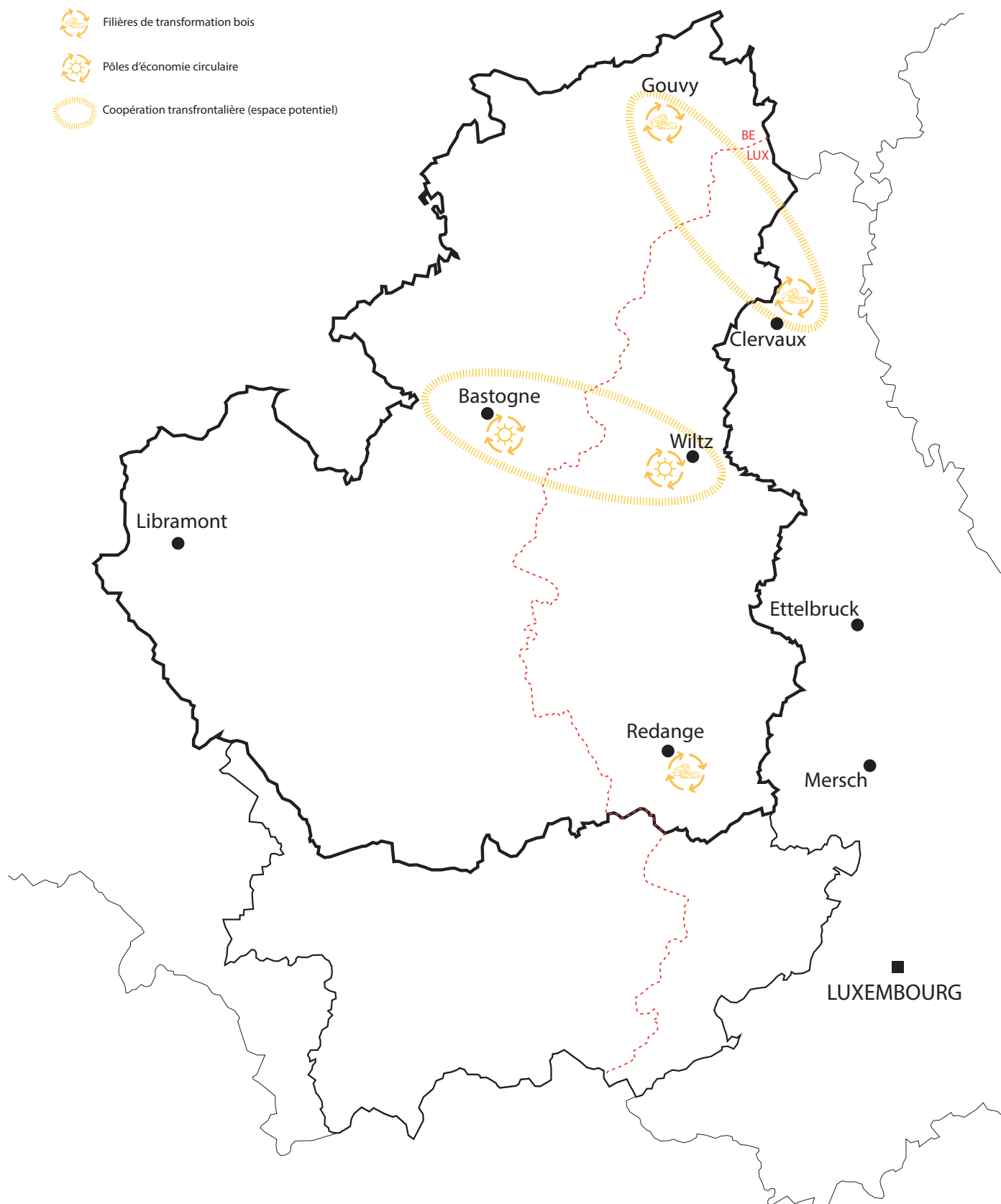
1. Renforcer les filières communes de formation professionnelle

- » Proposer, dans les établissements de part et d'autre de la frontière, une offre concertée en métiers du bois, en (électro-)mécanique...

2. Sensibiliser et former aux métiers de demain

- » Proposer une offre de formation aux métiers numériques et aux technologies vertes (énergie renouvelable, éco-construction...).

-  Zone fonctionnelle Nord
-  Zone fonctionnelle Sud
-  Ville / localité de moins de 100 000 hab.
-  Frontière Wallonie / Luxembourg
-  Filières de transformation bois
-  Pôles d'économie circulaire
-  Coopération transfrontalière (espace potentiel)



Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels	
Go-Wood pour sensibiliser à l'utilisation du bois et aux savoir-faire locaux avec la construction de bâtiments exemplaires afin de démontrer l'exemplarité, toutes les utilisations possibles, la modularité, la circularité (intégrer des produits de réemploi et réfléchir à la déconstruction) et associer un volet recherche.	G - Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire	G2_Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois	N S ● ● ●
Favoriser la formation professionnelle dans un cadre transfrontalier pour développer la formation pour des métiers ayant des perspectives d'avenir (filières porteuses), rendre possible les stages transfrontaliers, permettre les formations en alternance transfrontalière, adaptation légale pour réaliser cette politique de formation transfrontalière.	H - Consolider le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande d'emplois)	H2_Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois	N S ● ●
Soutenir l'économie locale et circulaire et sa mise en réseau (TEP/PME) pour permettre l'existence et le développement économique des acteurs économiques locaux notamment dans les zones décentralisées (ruralité). Cela permettrait de faciliter la mise en réseau et soutenir les petites structures à vendre des produits et services au sein de la zone fonctionnelle transfrontalière, soutien à la production alimentaire locale et à la diversification (maraichage, productions marginales).	G - Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire	G1_Développer les logiques liées à l'économie circulaire	N S ● ●

* liste non exhaustive

N S ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

- Développement urbain
- Services et équipements publics
- Mobilité
- Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- Economie régionale, locale et circulaire
- Tourisme

Tourisme

Axes stratégiques

Les deux axes stratégiques pour le tourisme sont les suivants :

I. Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

La stratégie à mettre en place pour la valorisation du territoire consiste principalement en la mise en valeur de l'existant de part et d'autre de la frontière. Le tourisme est fortement lié aux caractéristiques naturelles et paysagères du territoire mais aussi historiques et culturelles.

La ZFT Nord est un territoire à fort potentiel pour le « slow tourism » et a à gagner en termes de valorisation et de communication de ses qualités paysagères intrinsèques.

J. Mettre en réseau et faire la promotion commune

Les acteurs sont le pilier de cette mise en réseau qui tend à être améliorée et valorisée dans le secteur. La stratégie repose principalement sur la mise en réseau et la communication afin de faire connaître et promouvoir l'offre touristique.

La stratégie d'accueil via la communication et la qualité des infrastructures doit être renforcée pour répondre aux besoins des touristes locaux et internationaux.

Axes opérationnels

I. Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

L'axe stratégique « valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel

- » Valoriser les massifs forestiers, les cours d'eaux, les plans d'eau et les anciennes mines et ardoisières.
- » Remettre en valeur les vestiges liés aux techniques de l'abissage dans les fonds de vallée.

2. Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire

- » Valoriser les vestiges de la civilisation romaine notamment le long des voies Reims-Trèves, Tongres-Metz et Reims-Cologne.
- » Valoriser le patrimoine commun du Duché de Luxembourg (châteaux, villes...).
- » Valoriser les sites liés aux 2 guerres mondiales en s'appuyant notamment sur Land of memory.
- » Valoriser le patrimoine protoindustriel et industriel commun (tannerie et ardoisière).
- » Valoriser l'histoire des voies de communication (voies romaines, malle poste, canal Ourthe-Sûre, chemins de fer...).

3. Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée

- » Poursuivre le développement des pistes cyclables.
- » Dupliquer le succès de la Vennbahn sur EUROVELO 5 et interconnecter les deux itinéraires.
- » Etendre le réseau de points nœuds en vue de couvrir tout le territoire de la ZFT.
- » Dupliquer l'Escapardenne Trail plus au Sud (p. ex. de la Basse Semois et Haute et moyenne Sûre).

J. Mettre en réseau et faire la promotion commune

L'axe stratégique « mettre en réseau et faire la promotion commune » se développe selon trois **axes opérationnels** qui se déploient selon les champs d'action suivants :

1. Développer l'offre touristique et la promotion communes

- » Assurer la promotion en vis-à-vis (Houffalize-Troisvierges, Bastogne-Wiltz, Martelange-Esch-sur-Sûre, Attert-Beckerich...).
- » Favoriser les liens entre les attractions de même type.
- » Développer des itinéraires thématiques transfrontaliers.

2. Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au volume de clientèle potentielle de proximité

- » Assurer une promotion commune sur les marchés de l'ouest de l'Allemagne.
- » Démarcher avec WALLEX et Luxembourg Trade & Invest les grands opérateurs allemands du secteur touristique (chaînes hôtelières, chaînes exploitant des parcs d'attractions...).

3. Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique

- » Développer en concertation les logements insolites, les aires de bivouac.
- » Moderniser l'offre d'hébergement en tenant compte des standards actuels et du défi énergétique.

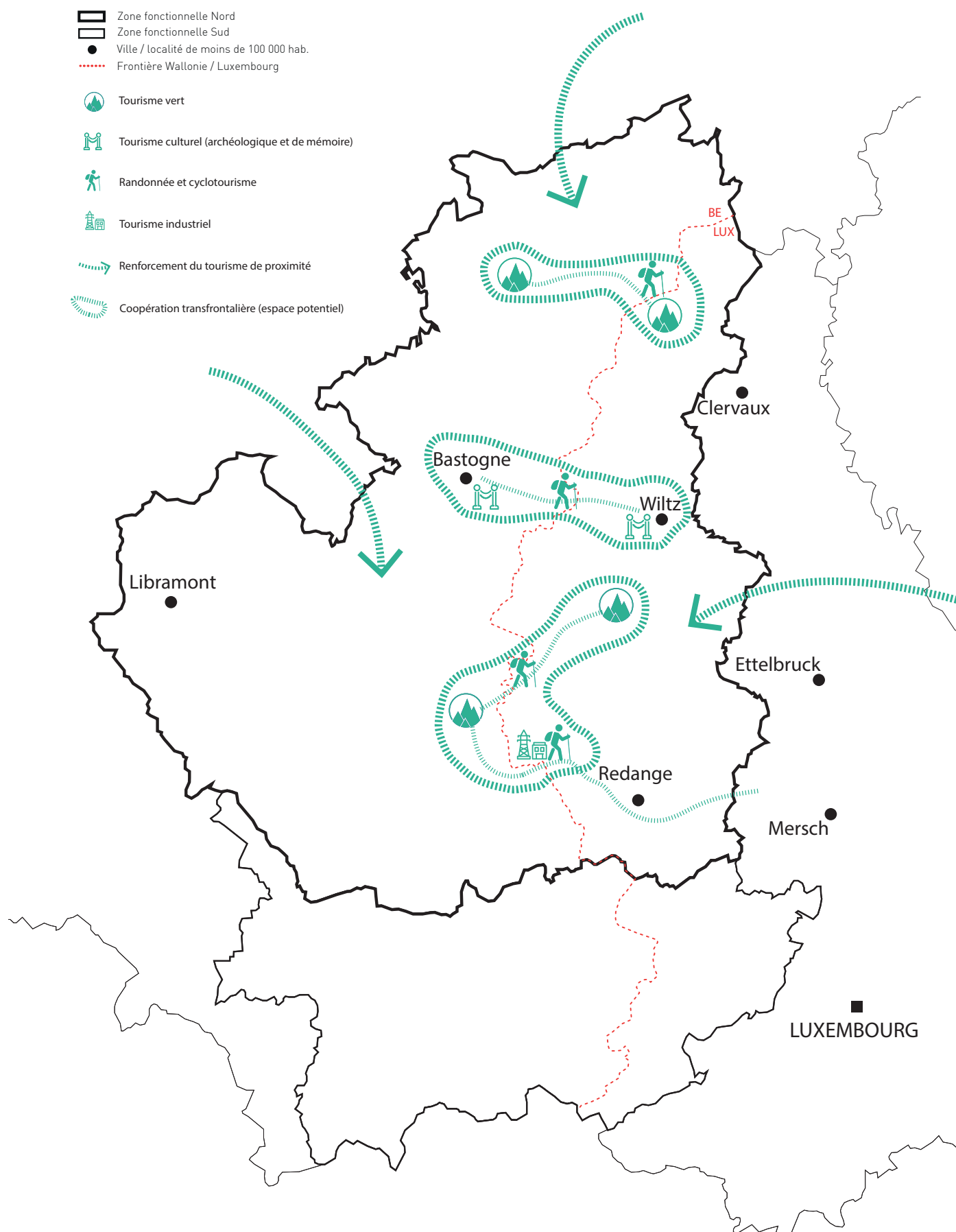


Figure 20. Schéma de stratégie de coopération transfrontalière (non exhaustif)

Idées de projet de coopération transfrontalière

Description succincte du projet	Axes stratégiques	Axes opérationnels
Mettre en réseau le tourisme de mémoire avec un balisage et une communication sur ce qui se fait de chaque côté de la frontière et sur les offres de tourisme de mémoire, de loisirs et l'HORECA pour valoriser et préserver le patrimoine thématique commun, le pérenniser et répondre de manière plus adaptée aux demandes du touriste (qui ne voit pas les frontières sur ce sujet). Cela pourrait se faire via des événements (rencontres événementielles, des foires et educ'tours), via la mise en place d'outils communs (cartes, flyers, site web, agenda, cérémonies) et via des itinéraires thématiques « mémoire » de randonnée et VTT.	I - Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques J - Mettre en réseau et faire la promotion commune	I1_Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel I2_Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire I3_Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée J1_Développer l'offre touristique et la promotion communes J3_Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique
Mise en réseau des itinéraires favorisant le tourisme transfrontalier avec une étude sur l'état des lieux du réseau cyclable/pédestre transfrontaliers, des systèmes d'information aux touristes sur les sites et points d'attraction/d'intérêt. Il faudrait harmoniser la signalétique pour accroître la visibilité des itinéraires (signalétique sur site et signalétique en ligne). L'application existante « Visit Eislek » pour le cyclotourisme serait une base qui pourrait être implémentée afin de créer une offre globale pour la zone pour mieux guider les touristes à travers la frontière.	I - Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques J - Mettre en réseau et faire la promotion commune	I1_Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel I2_Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire I3_Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée J1_Développer l'offre touristique et la promotion communes

* liste non exhaustive

N S ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

- Développement urbain
- Services et équipements publics
- Mobilité
- Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- Economie régionale, locale et circulaire
- Tourisme

N S ZFT Concernée (Nord / Sud)

Thématiques concernées

-  Développement urbain
-  Services et équipements publics
-  Mobilité
-  Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
-  Economie régionale, locale et circulaire
-  Tourisme

Synthèse

Développement urbain

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
A. Régénération urbaine	A1. Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises	N S
	Concentrer l'habitat, le commerce et les services et favoriser la multifonctionnalité dans les pôles urbains et dans les principaux villages, surtout ceux dotés d'une gare	
	Concentrer l'urbanisation dans les localités situées le long des axes structurants des transports en commun	
	Tendre vers la ville/village des 15/10 minutes surtout pour les pôles urbains et dans les principaux villages	
	Développer un réseau de tiers-lieux dans les principales polarités	
	A2. Réduire les distances entre lieu de travail / formation et lieu de résidence	N S
	Densifier l'offre de logement près du lieu de travail et près des lieux bien desservis en transport en commun et en services de proximité	
	Développer les sites à vocation économique situés à proximité des gares et autres axes bien desservis en transport en commun transfrontaliers	
	A3. Redynamiser l'activité économique dans les centralités	N S
B. Valoriser et renforcer la construction durable	Favoriser le développement des commerces d'achats semi-courants peu pondéreux avec une mise en valeur de centres-villes et de centres de villages et des projets pilotes notamment pour activer les locaux vacants	
	Développer, notamment à partir des friches, du foncier économique accessible pour les activités artisanales et industrielles	
	B1. Recourir à des matériaux de construction locaux	N S
	Développer la filière bois et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière	
	Développer l'économie circulaire liée à la construction et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière	
	B2. Renforcer la rénovation architecturale	N S
	Mettre en place des stratégies de revalorisation des bâtiments abandonnés	
	Mettre en place des instruments pour renforcer la rénovation du bâti ancien tout en respectant les qualités architecturales	
	B3. Valoriser les savoirs et connaissances locaux	N S
	Promouvoir l'artisanat notamment l'artisanat local comme l'ardoisière, la menuiserie	
	Promouvoir la formation en construction durable	

Services et équipements publics

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
C. Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé	C1. Implémenter au niveau local et supra-local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023	N S
	Mettre en place les coopérations entre les deux versants en s'appuyant sur les résultats du projet Interreg COSAN	●
	C2. Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers	N S
	Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Houdemont (Habay) sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Nord et Est de Bastogne et les solutions transfrontalières Faire coopérer les équipes de médecine d'urgence	● ● ● ● ● ●
D. Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement supérieur	C3. Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé	N S
	Collaborer en vue de promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes	● ●
	Faire collaborer le Département santé (infirmiers, kinésithérapeutes, logopèdes) de la Haute Ecole Robert Schuman à Libramont et le Lycée Technique pour Professions de Santé à Bascharage	●
	D1. Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé	N S
	Développer des cours de langue adaptés aux professions de santé, notamment pour le personnel originaire des pays du Sud et de l'Est de l'Europe et du Maghreb	● ●
	Développer des stages transfrontaliers	● ●
	D2. Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques	N S
	Créer le cadre pour permettre des stages en entreprise transfrontaliers	● ●
	D3. Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs	N S
	Partir des besoins du marché de l'emploi dans la ZFT pour identifier les nouveaux créneaux méritant de déboucher sur de nouveaux cursus d'enseignement supérieur	● ●
	D4. Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs	N S
	Mutualiser les équipements culturels et sportifs en se concertant sur la planification des travaux de rénovation et en organisant un monitoring conjoint de l'occupation	● ● ● ● ●
	Promouvoir en transfrontalier les activités culturelles et sportives de part et d'autre de la frontière	● ● ● ●

Mobilité

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
E. Rééquilibrer la répartition des parts modales	E1. Renforcer l'offre en transport en commun en transfrontalier	N S
	Poursuivre le développement de l'offre en transport en commun transfrontalière là où les flux le justifient le plus	● ● ● ● ●
	Tendre à la complémentarité des services TEC et RGTR	●
	E2. Renforcer l'intermodalité	N S
	Aménager les nœuds de correspondance sur le réseau de transport en commun en de véritables pôles intermodaux	● ● ● ●
	Favoriser l'accès vers et depuis les gares et autres lieux d'intermodalité via des aménagements cyclables et piétons	● ● ● ●
	Renforcer l'offre en P+R à proximité du réseau à haut niveau de service	● ● ● ●
	Favoriser le développement de l'autopartage pour les trajets automobiles	● ●
	E3. Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables	N S
	Mettre en réseau le maillage cyclable entre les 2 côtés de la frontière	● ● ● ●
	Renforcer la connexion entre les pistes cyclables internationales	● ● ● ●

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
F. Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone	F1. Renforcer les couloirs écologiques	N S
	Renforcer les liaisons écologiques Est-Ouest s'appuyant sur les massifs forestiers, les cours d'eaux et cuestas	●
	Atténuer l'effet barrière sur les principaux corridors écologiques liés à l'autoroute et à la N4	● ●
	Mettre en place des instruments communs au niveau du monitoring des qualités environnementales (faune / flore, bruit / calme)	●
	F2. Renforcer les énergies renouvelables	N S
	Valoriser la biométhanisation et la biomasse en transfrontalier	● ● ● ●
	Augmenter les capacités de stockage de l'énergie	● ● ● ●
	Créer des communautés d'énergie renouvelable et/ou des coopératives d'énergie renouvelable.	● ●
	F3. Préserver les cours d'eau	N S
	Renaturer les rivières et préserver les bassins versants	● ● ● ●
	Créer des parcours didactiques et de sensibilisation	● ●
	Éliminer les pessières en fond de vallée, aménager des zones d'immersion temporaire et reméandrer les cours d'eau trop rectilignes	●
	Mettre en œuvre la Convention transfrontalière de 2019	●
	Faciliter la solidarité dans la lutte contre la sécheresse notamment avec la réserve du Lac de la Haute-Sûre situé dans la ZFT Nord	●

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
	F4. Se rapprocher de l'autonomie alimentaire	N S
	Diversifier la production agricole en développant le maraîchage sur les bonnes terres du Gutland	● ●
	Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande en produits alimentaires locaux (bio ou non bio) par-delà la frontière	● ●
	Renforcer les circuits courts et s'appuyer sur les ressources déjà développées grâce aux actions du projet Interreg FRUGAL et de certains GAL-LEADER	● ●

Economie régionale, locale et circulaire

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
G. Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire	G1. Développer les logiques liées à l'économie circulaire	N S
	Renforcer Wiltz comme pôle d'excellence de l'économie circulaire (entreprises, centres de recherche...), et développer une synergie avec Bastogne dans le cadre d'une dynamique transfrontalière	● ● ● ●
	Valoriser les déchets de construction	● ● ●
	Créer une masse critique pour la récupération des déchets / ressources (secteur de la construction, industriel etc)	● ● ●
	G2. Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois	N S
	Miser sur la concentration des acteurs autour d'infrastructures déjà existantes (Pôle Bois de Gouvy...)	● ● ●
	Faire collaborer les acteurs du cluster wallon Eco-Construction et du Wood cluster luxembourgeois présents dans les 2 ZFT	● ●
H. Consolider le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande d'emplois)	H1. Renforcer les filières communes de formation professionnelle	N S
	Proposer, dans les établissements de part et d'autre de la frontière, une offre concertée en métiers du bois, en (électro-)mécanique...	● ● ●
	H2. Sensibiliser et former aux métiers de demain	N S
	Proposer une offre de formation aux métiers numériques et aux technologies vertes (énergie renouvelable, éco-construction...).	● ● ●

Tourisme

Axes stratégiques	Axes opérationnels	
I. Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques	I1. Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel	N S
	Valoriser les massifs forestiers, les cours d'eaux, les plans d'eau et les anciennes mines et ardoisières	●
	Remettre en valeur les vestiges de la technique de l'abissage dans les fonds de vallée	●
	I2. Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire	N S
	Valoriser les vestiges de la civilisation romaine notamment le long des voies Reims-Trèves, Tongres-Metz et Reims-Cologne	●
	Valoriser le patrimoine commun du Duché de Luxembourg (châteaux, villes...)	● ●
	Valoriser les sites liés aux 2 guerres mondiales en s'appuyant notamment sur Land of memory	● ●
	Valoriser le patrimoine protoindustriel et industriel commun (tannerie et ardoisière)	● ●
	Valoriser l'histoire des voies de communication (voies romaines, malle poste, canal Ourthe-Sûre, chemins de fer...)	●
	I3. Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclo-tourisme et à la randonnée	N S
	Poursuivre le développement des pistes cyclables	● ● ●
	Dupliquer le succès de la Vennbahn sur EUROVELO 5 et interconnecter les deux itinéraires	● ● ●
	Etendre le réseau de points nœuds en vue de couvrir tout le territoire de la ZFT	● ●
	Dupliquer l'Escapardenne Trail plus au Sud (p. ex. de la Basse Semois et Haute et moyenne Sûre)	● ● ●
J. Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques	J1. Développer l'offre touristique et la promotion communes	N S
	Assurer la promotion en vis-à-vis (Houffalize-Troisvierges, Bastogne-Wiltz, Martelange-Esch-sur-Sûre, Attert-Beckerich...)	●
	Favoriser les liens entre les attractions de même type	●
	Développer des itinéraires thématiques transfrontaliers	● ● ●
	J2. Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au volume de clientèle potentielle de proximité	N S
	Assurer une promotion commune sur les marchés de l'ouest de l'Allemagne	● ●
	Démarcher avec WALLEX et Luxembourg Trade & Invest les grands opérateurs allemands du secteur touristique (chaînes hôtelières, chaînes exploitant des parcs d'attractions...)	● ●
	J3. Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique	N S
	Développer en concertation les logements insolites, les aires de bivouac	● ● ● ●
	Moderniser l'offre d'hébergement en tenant compte des standards actuels et du défi énergétique	● ● ● ●

Développement urbain



Pôles de développement principaux



Pôles de développement secondaires (non exhaustif)

Economie régionale, locale et circulaire



Filières de transformation bois



Pôles d'économie circulaire



Coopération transfrontalière (espace potentiel)

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité



Couloirs écologiques



Développement de la production agricole (à localiser)



Renaturation des rivières

Mobilité



Pôles intermodaux



Transports en commun



Mobilité active



Autopartage



Pôles intermodaux



Coopération transfrontalière thématique



Renforcement du réseau cyclable transfrontalier

Tourisme



Tourisme vert



Tourisme culturel (archéologique et de mémoire)



Randonnée et cyclotourisme



Tourisme industriel



Renforcement du tourisme de proximité



Coopération transfrontalière (espace potentiel)

Services et équipements publics



Coopération transfrontalière thématique



Santé



Education



Culture



Sport

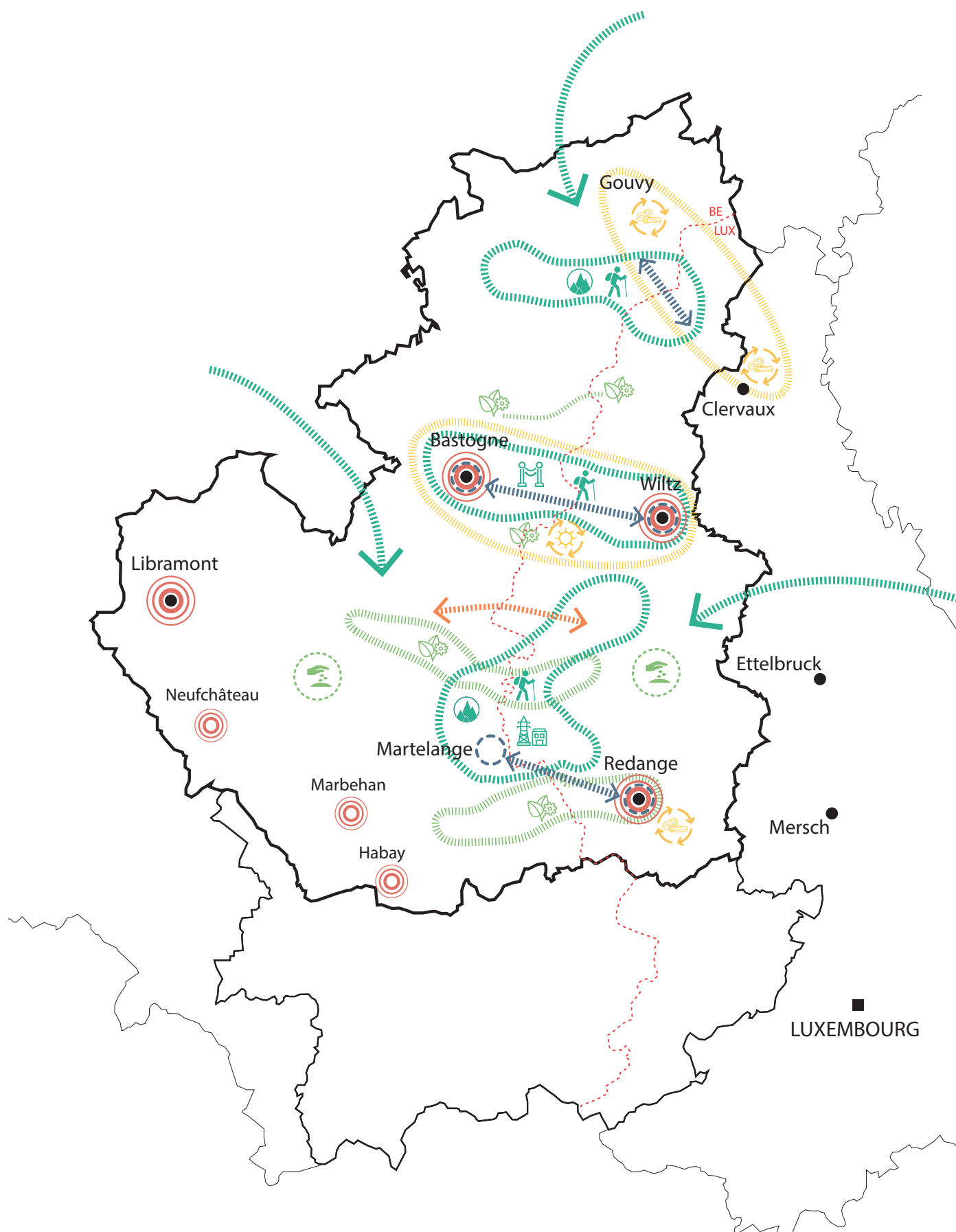


Figure 21. Carte de synthèse plurithématique des stratégies

Synergies avec la zone fonctionnelle trinationale Eifel - Ostbelgien - Eislek

Les points communs, d'éventuelles coopérations et des synergies entre la ZFT Luxembourg-Wallonie Nord et la zone fonctionnelle trinationale Eifel-Ostbelgien-Eislek sont repris dans le tableau ci-dessous.

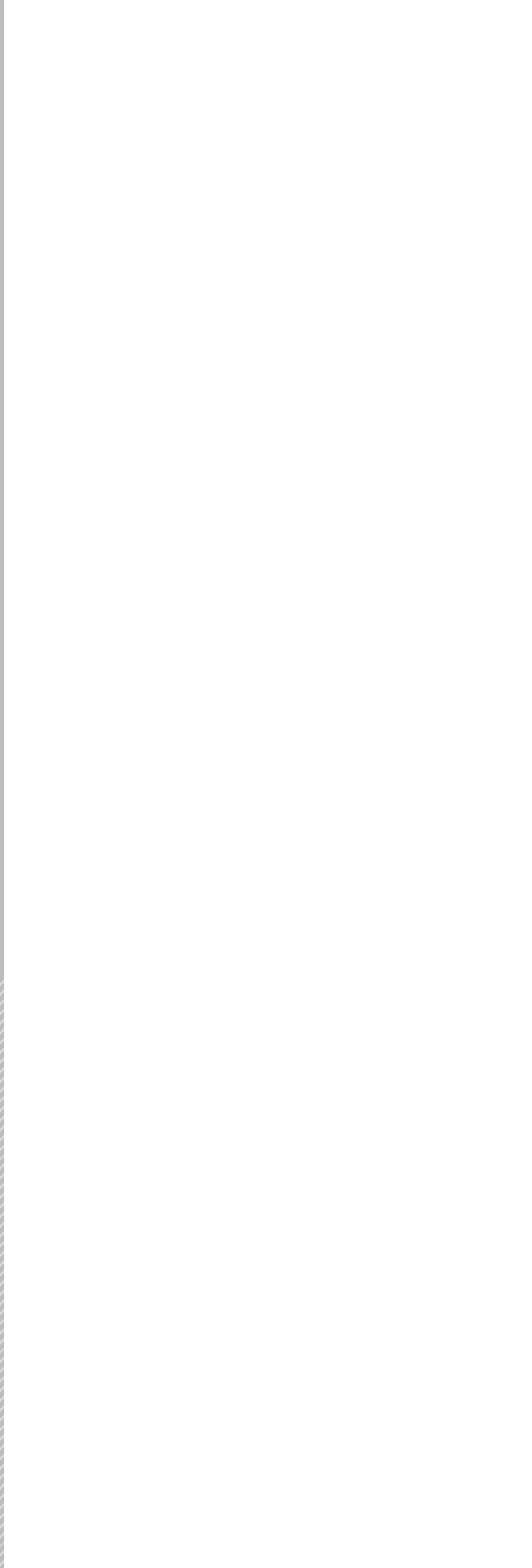
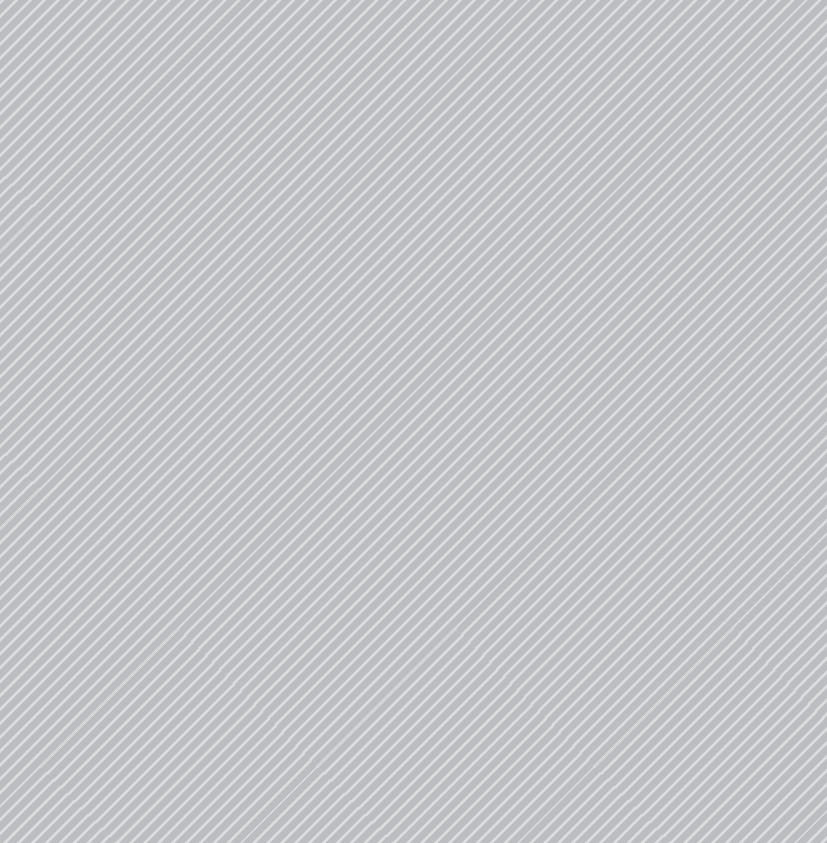
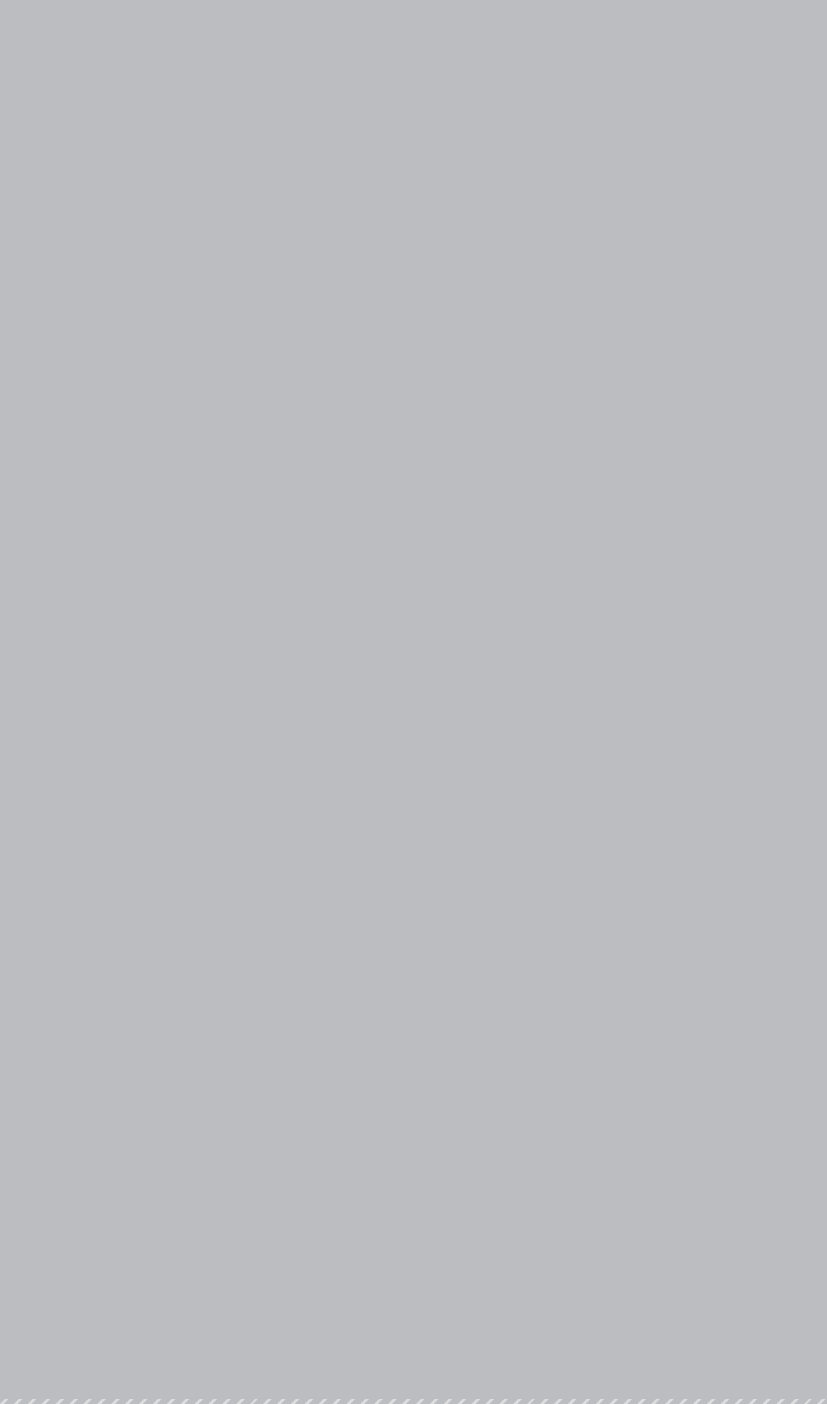
	Zone Fonctionnelle Transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord	Zone Fonctionnelle Trinationale Eifel-Ostbelgien-Eislek
Développement urbain		
Valoriser la construction durable, culture de construction	» Recourir à des matériaux de construction locaux » Renforcer la rénovation architecturale » Valoriser les savoirs et connaissances locaux	» Nous soutenons la protection, la préservation et la valorisation de la culture de construction et de logement typique de la région, respectueuse des ressources.
Mobilité		
Rééquilibrer la répartition des part modales - mobilité multimodale	» Renforcer l'offre en transport en commun en transfrontalier » Renforcer l'intermodalité » aménager les nœuds de correspondance sur le réseau de transport en commun en de véritables pôles intermodaux » Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables » Renforcer l'approche transfrontalière coordonnée des infrastructures	» Nous encourageons l'expansion et la connectivité de l'offre multimodale (par exemple, hubs, stations de vélo, pistes cyclables, covoiturage, stations de recharge pour véhicules électriques). » Nous encourageons et soutenons des offres axées sur le service et les utilisateurs pour les résidents et les touristes (par exemple, applications, numérisation, cadence, itinéraires, signalétique, etc.). » adapter la cadence TEC » retravailler la signalisation » uniformiser prix des tickets » développement du réseau des pistes cyclables transfrontalier » élaborer un concept de mobilité transfrontalier (axé sur le vélo, TEC et mobilité électrique)

Nature, environnement, empreinte écologique, changement climatique

Devenir une région neutre en carbone - réduire l'empreinte écologique	» Renforcer les énergies renouvelables : » Créer des communautés d'énergie renouvelable et/ou des coopératives d'énergie renouvelable.	» Renforcer les énergies renouvelables: » Analyse des surfaces de parking existantes dans la région en vue de les recouvrir d'installations photovoltaïques
Tendre vers la résilience du territoire - développement et préservation d'un paysage culturel diversifiée et durable	» Préserver les cours d'eau » Renforcer les couloirs écologiques	» Protection des cours d'eau » Connection des zones de protection de la faune et flore

Identité régionale, tourisme, économie régionale, locale et circulaire, services et équipements publics

Valoriser et mettre en réseau l'offre culturelle, sportive et d'enseignement	» Renforcer les filières communes de formation professionnelle	» Nous encourageons le développement d'offres éducatives et informatives communes régionales et transfrontalières pour le développement durable de toutes les générations
Tourisme durable	» Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques » développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel » Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire » Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée » Mettre en réseau et faire la promotion commune » Développer l'offre touristique et la promotion communes » Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au marché germanophone en profitant du volume de clientèle potentielle de proximité » Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique	» Nous encourageons un tourisme (proche) durable, de haute qualité et toute l'année, respectueux de la régionalité, de la culture, de la nature et de l'environnement, garantissant la durabilité et la diversification des entreprises et des installations. » « Felsenlandschaft ohne Grenzen » » Développer les concepts de Westwall (DE) et Ardennenschlacht (LU)



Liste des acronymes

AGE : Administration de la Gestion de l'Eau

ANF : Administration de la nature et des forêts

AOT : Autorité organisatrice du transport

CFL : Société nationale des chemins de fer luxembourgeois

CGDIS : Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours

DATer : Département de l'Aménagement du Territoire

DNF : Département de la nature et des forêts (Belgique)

EUROVELO : Eurovéloroute

GAL : Groupe d'action locale

GDL : Grand-Duché de Luxembourg

GEIE : Groupement européen d'intérêt économique

GR : Grande Région

HORECA/HORESCA : HôtelRestaurantCafé

LFT : Luxembourg for tourism

LRE : Libération Route d'Europe

MECB : Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

MLOGAT : Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire

MMTP : Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

ORT : Office régional du tourisme

ORTAL : Luxembourg Ardennes Regional Tourist Office

OTW : Opérateur de transport de Wallonie

PED : Pôle européen de développement

P+R : Park & Ride

PN : Parc naturel

PV : Photovoltaïque

RAMSAR : cfr convention de Ramsar

RGTR : Régime général des transports routiers

SEBES : Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre

SNCB : Société nationale des chemins de fer belges

SPW : Service public de Wallonie

TC : Transport en commun

TEC : Transport en commun (wallon)

VTT : vélo tout terrain

WBI : Wallonie-Bruxelles International

WBT : Wallonie Belgique Tourisme

ZAE : Zone d'activités économiques

ZFT : Zone fonctionnelle transfrontalière

IFSB : Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment

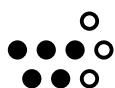
INFPC : Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



Wallonie - Bruxelles
International.be